

BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE PUBLICITAIRE

BUDGET ANNEXE DU CENTRE D'ART ET DE CULTURE

BUDGET ANNEXE DE L'HOTEL DES ACTIVITES ARTISANALES
DU POTAGER DU DAUPHIN

BUDGET ANNEXE « ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE
RODIN-ARNAUDET »

BUDGET ANNEXE DE L'EXPLOITATION DES MARCHES
PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT



Sommaire

BUDGET 01 - BUDGET PRINCIPAL

	PAGE
I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	3
B - Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	10
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	28
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	30
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	48
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	66
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	67
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	69
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	70
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	71
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	73
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	74
A4 - Etat des provisions	75
A5 - Etalement des provisions	76
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	77
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	78
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	79
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	80
A8 - Etat des charges transférées	81
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	82
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	83
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	84
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	85
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	87
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	88
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	89
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	94
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	95
C3.2 - Liste des établissements publics créés	95
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	95
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	95
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	96
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Sommaire

BUDGET 03 - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE PUBLICITAIRE

	PAGE
I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	99
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	100
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	101
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	102
B2 - Balance générale du budget - Recettes	103
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	104
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	105
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	106
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	107
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	sans objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	sans objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	sans objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	sans objet
A4 - Etat des provisions	sans objet
A5 - Etalement des provisions	sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	108
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	109
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Sommaire

BUDGET 04 - BUDGET ANNEXE DU CENTRE D'ART ET DE CULTURE

	PAGE
I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	113
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	114
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	115
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	116
B2 - Balance générale du budget - Recettes	117
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	118
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	120
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	122
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	124
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	126
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	127
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	129
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	130
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	131
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	133
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	134
A4 - Etat des provisions	135
A5 - Etalement des provisions	136
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	137
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	138
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Sommaire

BUDGET 05 - BUDGET ANNEXE DE L'HOTEL DES ACTIVITES ARTISANALES DU POTAGER DU DAUPHIN

	PAGE
I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	141
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	142
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	143
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	144
B2 - Balance générale du budget - Recettes	145
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	146
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	147
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	148
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	149
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	150
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	151
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	153
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	154
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	155
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	157
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	158
A4 - Etat des provisions	sans objet
A5 - Etalement des provisions	sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	159
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	160
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Sommaire

BUDGET 06 - BUDGET ANNEXE "ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE RODIN-ARNAUDET"

	PAGE
I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	163
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	164
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	165
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	166
B2 - Balance générale du budget - Recettes	167
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	168
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	169
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	170
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	171
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	sans objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	sans objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	sans objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	172
A4 - Etat des provisions	173
A5 - Etalement des provisions	174
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	175
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	176
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Sommaire

BUDGET 07 - BUDGET ANNEXE DE L'EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT

	PAGE
I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	sans objet
B - Modalités de vote du budget	sans objet
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	179
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	180
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	181
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	182
B2 - Balance générale du budget - Recettes	183
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	184
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	185
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	186
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	187
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	sans objet
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	sans objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	sans objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	sans objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	sans objet
A4 - Etat des provisions	sans objet
A5 - Etalement des provisions	sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	188
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	189
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	sans objet
A8 - Etat des charges transférées	sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	sans objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	sans objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	sans objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	sans objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	sans objet
D2 - Arrêté et signatures	190

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MEUDON

Numéro SIRET : 21920048200012

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET 01 : BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2020

Code INSEE	BP 2020
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	46009
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	410
Nom de l'EPT auquel la commune adhère	Grand Paris Seine Ouest
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	Métropole du Grand Paris

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
59 886 806	82 895 208	1 785.611063	1 272.248551

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 534.47	1 234.00
2	Produit des impositions directes/population	849.59	633.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 596.34	1 415.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	743.63	302.00
5	Encours de la dette/population	435.60	1 076.00
6	DGF/population	97.03	198.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	43.29%	61.10%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100.48%	94.50%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	46.58%	21.40%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	27.29%	76.00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue. Source: DGCL "Les collectivités territoriales en chiffres" 2019 p.53.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement,
- (2) avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3,
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) (4).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	75 515 057.00	75 515 057.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		75 515 057.00	75 515 057.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	46 869 474.00	46 869 474.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		46 869 474.00	46 869 474.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	122 384 531.00	122 384 531.00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 112 389.51		16 362 026.12	16 362 026.12	16 362 026.12
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	30 718 953.00		30 565 710.00	30 565 710.00	30 565 710.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 049 055.00		2 003 148.00	2 003 148.00	2 003 148.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 797 868.41		22 777 539.00	22 777 539.00	22 777 539.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	71 678 265.92		71 708 423.12	71 708 423.12	71 708 423.12
66	CHARGES FINANCIERES	480 300.00		395 000.00	395 000.00	395 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	116 000.00		81 500.00	81 500.00	81 500.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)	746 400.00		417 500.00	417 500.00	417 500.00
022	DEPENSES IMPREVUES	5 368 825.10				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	78 389 791.02		72 602 423.12	72 602 423.12	72 602 423.12
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	2 055 456.78		860 633.88	860 633.88	860 633.88
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	2 112 000.00		2 052 000.00	2 052 000.00	2 052 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	4 167 456.78		2 912 633.88	2 912 633.88	2 912 633.88
	TOTAL	82 557 247.80		75 515 057.00	75 515 057.00	75 515 057.00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 515 057.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	134 500.00		124 500.00	124 500.00	124 500.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 687 044.00		6 722 645.00	6 722 645.00	6 722 645.00
73	IMPOTS ET TAXES	57 575 341.00		57 834 043.00	57 834 043.00	57 834 043.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	10 133 359.00		9 588 929.00	9 588 929.00	9 588 929.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	842 362.80		702 440.00	702 440.00	702 440.00
	Total des recettes de gestion courante	75 372 606.80		74 972 557.00	74 972 557.00	74 972 557.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	48 500.00		43 500.00	43 500.00	43 500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)	110 000.00		433 000.00	433 000.00	433 000.00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	75 531 106.80		75 449 057.00	75 449 057.00	75 449 057.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	66 000.00		66 000.00	66 000.00	66 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	66 000.00		66 000.00	66 000.00	66 000.00
	TOTAL	75 597 106.80		75 515 057.00	75 515 057.00	75 515 057.00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 515 057.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	2 846 633.88	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	1 133 407.17		1 334 620.00	1 334 620.00	1 334 620.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	1 597 615.50		160 000.00	160 000.00	160 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 592 818.21		3 613 926.00	3 613 926.00	3 613 926.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 029 674.34		18 765 000.00	18 765 000.00	18 765 000.00
	Total des opérations d'équipement	18 888 107.49		10 460 000.00	10 460 000.00	10 460 000.00
	Total des dépenses d'équipement	34 241 622.71		34 333 546.00	34 333 546.00	34 333 546.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 010 100.00		5 209 788.00	5 209 788.00	5 209 788.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 390 800.00		7 200 140.00	7 200 140.00	7 200 140.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 440 031.49				
020	DEPENSES IMPREVUES	2 070 063.39				
	Total des dépenses financières	14 910 994.88		12 409 928.00	12 409 928.00	12 409 928.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)	50 000.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
	Total des dépenses réelles d'investissement	49 202 617.59		46 783 474.00	46 783 474.00	46 783 474.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	66 000.00		66 000.00	66 000.00	66 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	86 000.00		86 000.00	86 000.00	86 000.00
	TOTAL	49 288 617.59		46 869 474.00	46 869 474.00	46 869 474.00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 869 474.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)	3 763 189.92		9 171 546.00	9 171 546.00	9 171 546.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	5 186 300.00		15 819 474.12	15 819 474.12	15 819 474.12
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	8 949 489.92		24 991 020.12	24 991 020.12	24 991 020.12
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	4 431 635.00		3 200 000.00	3 200 000.00	3 200 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	3 000 000.00				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	6 000.00				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 900 680.00		15 685 820.00	15 685 820.00	15 685 820.00
	Total des recettes financières	9 358 315.00		18 905 820.00	18 905 820.00	18 905 820.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)	50 000.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
	Total des recettes réelles d'investissement	18 357 804.92		43 936 840.12	43 936 840.12	43 936 840.12
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 055 456.78		860 633.88	860 633.88	860 633.88
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 112 000.00		2 052 000.00	2 052 000.00	2 052 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 187 456.78		2 932 633.88	2 932 633.88	2 932 633.88
	TOTAL	22 545 261.70		46 869 474.00	46 869 474.00	46 869 474.00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 869 474.00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	2 846 633.88
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 362 026.12		16 362 026.12
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	30 565 710.00		30 565 710.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 003 148.00		2 003 148.00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 777 539.00		22 777 539.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	395 000.00		395 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	81 500.00		81 500.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	417 500.00	2 052 000.00	2 469 500.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		860 633.88	860 633.88
Dépenses de fonctionnement - Total		72 602 423.12	2 912 633.88	75 515 057.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 515 057.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	5 209 788.00		5 209 788.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		66 000.00	66 000.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	7 200 140.00		7 200 140.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement	10 460 000.00		10 460 000.00
198	NEUT.AMORT.SUB. EQUIP VERSEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	1 334 620.00		1 334 620.00
204	SUBVENTIONS D' EQUIPEMENT VERSEES	160 000.00		160 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	3 613 926.00		3 613 926.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	18 765 000.00		18 765 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		20 000.00	20 000.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	40 000.00		40 000.00
481	CHARGES A REPART. S/PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		46 783 474.00	86 000.00	46 869 474.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 869 474.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	124 500.00		124 500.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 722 645.00		6 722 645.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	57 834 043.00		57 834 043.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 588 929.00		9 588 929.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	702 440.00		702 440.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	43 500.00	66 000.00	109 500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	433 000.00		433 000.00
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		75 449 057.00	66 000.00	75 515 057.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	±
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 515 057.00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES (sauf 1068)	3 200 000.00		3 200 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9 171 546.00		9 171 546.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	15 819 474.12		15 819 474.12
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 000.00	20 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		2 052 000.00	2 052 000.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	40 000.00		40 000.00
481	CHARGES A REPART. S/PLUS.EXERC			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		860 633.88	860 633.88
024	PRODUITS DES CESSIONS	15 685 820.00		15 685 820.00
Recettes d'investissement - Total		43 936 840.12	2 932 633.88	46 869 474.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	±
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	±
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 869 474.00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 112 389.51	16 362 026.12	16 362 026.12
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	3 585 000.00	3 586 600.00	3 586 600.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	261 500.00	268 000.00	268 000.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 139 316.51	1 126 859.12	1 126 859.12
60621	COMBUSTIBLES	69 000.00	41 100.00	41 100.00
60622	CARBURANTS	100 300.00	100 300.00	100 300.00
60623	ALIMENTATION	51 260.00	52 100.00	52 100.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	42 000.00	30 000.00	30 000.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	80 695.00	86 655.00	86 655.00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	7 800.00	8 600.00	8 600.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	73 000.00	89 000.00	89 000.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	45 790.00	55 700.00	55 700.00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	98 860.00	99 400.00	99 400.00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	138 344.00	138 344.00	138 344.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	592 890.00	523 790.00	523 790.00
6078	AUTRES MARCHANDISES	700.00	700.00	700.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 286 620.00	2 367 965.00	2 367 965.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	306 900.00	270 490.00	270 490.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	254 070.00	259 804.00	259 804.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	31 720.00	38 610.00	38 610.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	463 200.00	615 000.00	615 000.00
615221	ENTRETIEN REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	683 100.00	688 000.00	688 000.00
615228	ENTRETIEN REPARATIONS AUTRES BATIMENTS	56 700.00	52 730.00	52 730.00
615231	ENTRETIEN ET REPARATION VOIRIES	35 000.00	35 000.00	35 000.00
615232	ENTRETIEN ET REPARATION RESEAUX	36 600.00	26 000.00	26 000.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	52 400.00	52 400.00	52 400.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	343 260.00	360 900.00	360 900.00
6156	MAINTENANCE	425 840.00	426 040.00	426 040.00
6161	PRIMES ASSURANCES MULTIRISQUES	150 000.00	150 700.00	150 700.00
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	85 400.00	12 000.00	12 000.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	52 320.00	59 220.00	59 220.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	91 012.00	122 900.00	122 900.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	104 800.00	108 600.00	108 600.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	7 000.00	10 521.00	10 521.00
6226	HONORAIRES	657 150.00	479 400.00	479 400.00
6228	REMUNERATION D'INTERMEDIARES ET HONORAIRES-DIVERS	476 070.00	519 270.00	519 270.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	84 940.00	92 940.00	92 940.00
6232	FETES ET CEREMONIES	76 350.00	79 926.00	79 926.00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	500.00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	4 600.00	2 800.00	2 800.00
6237	PUBLICATIONS	255 500.00	205 000.00	205 000.00
6238	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES-AUTRES	139 650.00	141 350.00	141 350.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	9 000.00	23 730.00	23 730.00
6244	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	58 000.00	65 000.00	65 000.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	313 880.00	339 110.00	339 110.00
6248	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS - DIVERS	1 280.00	1 280.00	1 280.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	8 000.00	29 900.00	29 900.00
6256	MISSIONS	5 900.00	8 270.00	8 270.00
6257	RECEPTIONS	3 000.00	3 200.00	3 200.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	92 000.00	95 000.00	95 000.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	410 000.00	410 000.00	410 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	16 000.00	16 000.00	16 000.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	75 550.00	87 150.00	87 150.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	20 250.00	27 250.00	27 250.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 300 000.00	1 313 000.00	1 313 000.00
62872	REMBOURSEMENT DE FRAIS AU BUDGET ANNEXE	5 000.00	5 000.00	5 000.00
62875	REMBOURSEMENT COMMUNE MEMBRE GFP	80 000.00	80 000.00	80 000.00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	31 417.00	31 417.00	31 417.00
6288	DIVERS AUTRES SERVICES EXTERIEURS	115 755.00	320 455.00	320 455.00
63512	IMPOTS LOCAUX - TAXES FONCIERES	97 500.00	97 500.00	97 500.00
6353	IMPOTS INDIRECTS	16 600.00	16 600.00	16 600.00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 500.00	1 500.00	1 500.00
6358	AUTRES DROITS	100.00	100.00	100.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	4 500.00	5 850.00	5 850.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	30 718 953.00	30 565 710.00	30 565 710.00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	519 002.00	496 175.00	496 175.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	87 967.00	83 974.00	83 974.00
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	51.00	50.00	50.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	274 899.00	263 274.00	263 274.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	11 529 810.40	11 344 939.00	11 344 939.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	602 382.00	601 211.00	601 211.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	3 044 919.00	3 087 121.00	3 087 121.00
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE RENUMERATIONS	6 339 498.60	6 330 855.00	6 330 855.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	3 389 070.00	3 474 917.00	3 474 917.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	3 959 081.00	3 946 972.00	3 946 972.00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	2 944.00	2 930.00	2 930.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	156 000.00	145 700.00	145 700.00
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	25 000.00	30 000.00	30 000.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	6 522.00	6 490.00	6 490.00
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	5 000.00	7 087.00	7 087.00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	481 591.00	439 679.00	439 679.00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	130 000.00	130 000.00	130 000.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	70 000.00	70 000.00	70 000.00
6488	AUTRES CHARGES	70 216.00	79 336.00	79 336.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 049 055.00	2 003 148.00	2 003 148.00
739222	FONDS SOLIDARITE DES COMMUNES RIDF	1 583 970.00	1 532 463.00	1 532 463.00
739223	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	415 085.00	420 685.00	420 685.00
7398	REVERSEMENT ET RESTITUTION SUR AUTRES IMPOTS ET TAXES	50 000.00	50 000.00	50 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 797 868.41	22 777 539.00	22 777 539.00
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 798 711.83	1 757 135.00	1 757 135.00
6531	INDEMNITES DES MAIRES- ADJOINTS ET CONSEILLERS	265 000.00	265 000.00	265 000.00
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES- ADJOINTS ET CONSEILLERS	11 000.00	10 000.00	10 000.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	29 000.00	29 000.00	29 000.00
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE PARTS PATRONALE ELUS	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6535	FORMATIONS ELUS	8 400.00	8 400.00	8 400.00
6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	4 500.00	4 500.00	4 500.00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	113 425.32		
6542	CREANCES ETEINTES	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	778 900.00	790 000.00	790 000.00
65541	CONTRI. FONDS COMPENSATION CHARGES TERRITORIALES	14 439 298.00	14 462 394.00	14 462 394.00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	17 900.00	17 900.00	17 900.00
6556	CONTINGENTS PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES INDEMNITES LOGEMENTS DES INSTITUTEURS	500.00	1 000.00	1 000.00
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	825 600.00	838 500.00	838 500.00
65733	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX DEPARTEMENTS	16 000.00	16 000.00	16 000.00
657362	SUBVENTION FONCTIONNEMENT ETABLISSEMENT CCAS	1 744 112.00	1 978 150.00	1 978 150.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DROIT PRIVE	2 706 811.26	2 561 350.00	2 561 350.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	2 710.00		
658821	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE SECOURS D'URGENCE		1 000.00	1 000.00
658822	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE AIDES	10 000.00	10 000.00	10 000.00
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		1 210.00	1 210.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		71 678 265.92	71 708 423.12	71 708 423.12

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	480 300.00	395 000.00	395 000.00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	480 300.00	395 000.00	395 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	116 000.00	81 500.00	81 500.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	10 000.00	5 500.00	5 500.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	100 000.00	70 000.00	70 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 000.00	6 000.00	6 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)	746 400.00	417 500.00	417 500.00
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	746 400.00	417 500.00	417 500.00
022	DEPENSES IMPREVUES(e)	5 368 825.10		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	78 389 791.02	72 602 423.12	72 602 423.12

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 055 456.78	860 633.88	860 633.88
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	2 112 000.00	2 052 000.00	2 052 000.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 052 000.00	2 052 000.00	2 052 000.00
6812	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR	60 000.00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 167 456.78	2 912 633.88	2 912 633.88
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 167 456.78	2 912 633.88	2 912 633.88
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	82 557 247.80	75 515 057.00	75 515 057.00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 515 057.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	142 094.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	142 094.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES				
Chapitre	Dépenses	Pour mémoire budget cumulé	Propositions nouvelles	Vote
Article				
657	Subventions de fonctionnement versées			
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	1 760 112,00	1 994 150,00	1 994 150,00
65733	Subventions de fonctionnement aux départements	16 000,00	16 000,00	16 000,00
	Fonds Solidarité Logement	16 000,00	16 000,00	16 000,00
657362	Subventions de fonctionnement - CCAS	1 744 112,00	1 978 150,00	1 978 150,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé	2 706 811,26	2 561 350,00	2 561 350,00
0	Services généraux des administrations publiques locales			
020	Administration générale de la collectivité			
	Asso. des Directeurs Généraux des Villes des Hauts-de-Seine	100,00	100,00	100,00
025	Aides aux associations			
	Groupe Amical du Personnel	27 000,00	27 000,00	27 000,00
	Accueil des Villes Françaises Meudon	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Conseil Local des Parents d'E. - FCPE Union locale	100,00	-	-
	Service d'Accompagn. et d'Inform. pour la Scolar. des élèves handicapés - SAIS 92	1 400,00	1 400,00	1 400,00
	Aumonerie des Collèges de Meudon-la-Forêt	500,00	500,00	500,00
	GEPEC - Aumonerie de Meudon	1 900,00	1 900,00	1 900,00
	374ème Section des Médailleurs Militaires - Meudon	500,00	500,00	500,00
	Asso. des Combattants et Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc	950,00	950,00	950,00
	Union locale CFDT de Meudon	1 300,00	1 300,00	1 300,00
	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement	650,00	650,00	650,00
	Union Fédérale des Consommateurs - UFC - Que choisir - Meudon	600,00	600,00	600,00
	Les Amis du Bar des Sciences Meudonnais	100,00	100,00	100,00
	La Gatine	500,00	500,00	500,00
	Asso. Meudonnaise et Forestoise	3 500,00	3 500,00	3 500,00
	Amicale Loisirs et Culture	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Avenir Forestois A Meudon - AFAM	100,00	100,00	100,00
	Médiateurs dans la ville	3 400,00	3 400,00	3 400,00
	Union nationale des locataires indépendants	150,00	150,00	150,00
	Asso Nat. des Membres de l'Ordre National du Mérite - Section des Hauts-de-Seine	350,00	350,00	350,00
	Asso. Meudonnaise de la Police Nationale	270,00	-	-
	Le jardin d'Amélie	150,00	-	-
	West side robotlab	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Meudon space contractor	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Asso. pour la Mémoire des Forces Aériennes Françaises Libres - AM FAFL	250,00	-	-
	Les compagnons de Jean des entommeurs	-	500,00	500,00
	Bureau des étudiants de l'Observatoire de Paris	-	100,00	100,00
03	Justice			
	Asso. D'AiDe Aux Victimes d'Infractions Pénales des Hauts de Seine - ADAVIP	1 000,00	1 000,00	1 000,00
04	Coopération décentralisée, actions européennes et internationales			
048	Autres actions de coopération décentralisée			
	Asso. Slovensko	2 500,00	1 000,00	1 000,00
	Breaktime	3 700,00	1 000,00	1 000,00
	Baguette et bretzel, l'amitié franco-allemande au cœur de l'Europe	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Sekwana-Lydynia	1 800,00	1 000,00	1 000,00
	La reliance Meudon Woluwé	2 500,00	1 000,00	1 000,00
2	Enseignement - Formation			
211	Ecoles maternelles			
	Lire et faire lire 92	500,00	600,00	600,00
212	Ecoles primaires			
	Coopératives scolaires	25 080,00	27 300,00	27 300,00
3	Culture			
311	Expression musicale, lyrique et chorégraphique			
	Choeur de Meudon	3 400,00	3 400,00	3 400,00
	Les chœurs d'enfants de Meudon	2 300,00	1 000,00	1 000,00
	Ensemble Vocal Pythagore	1 000,00	-	-
324	Entretien du patrimoine culturel			
	Les Amis de Meudon	3 300,00	3 300,00	3 300,00
33	Action culturelle			
	Compagnie Arcane	7 200,00	8 000,00	8 000,00
	Asso. Culturelle du Plateau	9 550,00	8 600,00	8 600,00
	Meudon 7e Art	70 000,00	60 000,00	60 000,00
	Asso. pour la sauvegarde de l'Orgue de Marcel Dupré	1 200,00	1 200,00	1 200,00
	Assuratel	800,00	800,00	800,00
	Photo Club Amateur de Meudon	300,00	300,00	300,00
	Asso. Portugaise de Meudon-la-forêt	1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Asso. Culturelle Paris en Seine	1 100,00	1 100,00	1 100,00
	Brais-Arts, Rythmes et Couleurs	1 200,00	2 000,00	2 000,00
	F'Art'Fadet	1 400,00	2 000,00	2 000,00
	La Compagnie de l'Athanor	2 200,00	4 000,00	4 000,00
	Les Amis du Paysage Français	4 500,00	4 500,00	4 500,00
	Ré-Création	500,00	500,00	500,00
	Asso. pour le dévelop. et l'enseign. de la langue et de la culture arménienne	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Le petit cinéma de Meudon	500,00	1 000,00	1 000,00
	Fêtes autour du Monde	1 700,00	1 700,00	1 700,00
	Les ateliers des petites mains de Meudon	300,00	300,00	300,00
	Académie d'Art de Meudon et des Hauts-de-Seine	7 000,00	15 000,00	15 000,00
	L'atelier de Thomasine	750,00	750,00	750,00
	Quentin le jeune	700,00	700,00	700,00
	Sospyrinthe	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Archimusic	7 700,00	8 000,00	8 000,00
	Musique sans frontières	750,00	750,00	750,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES				
Chapitre	Dépenses	Pour mémoire budget cumulé	Propositions nouvelles	Vote
Article				
	Académie musicale Philippe Jaroussky	8 000,00	10 000,00	10 000,00
	Asso. Adélie Barbe - Soutien à l'émergence artistique	-	500,00	500,00
	Asso. culturelle franco-arménienne de Meudon	-	1 000,00	1 000,00
4	Sports et jeunesse			
40	Services communs			
	Asso. Sportive Meudonnaise club de la forêt Vitesse	4 900,00	5 000,00	5 000,00
	Club Hippique des Etangs de Meudon	6 000,00	6 000,00	6 000,00
	Club Meudonnais de Patinage Art. et de Danse sur Glace	25 000,00	25 000,00	25 000,00
	Section d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire	600,00	600,00	600,00
	Meudon Dance Twirl	3 800,00	4 000,00	4 000,00
	Meudon Hockey Club	98 000,00	160 000,00	160 000,00
	Office Municipal des Sports et Loisirs de Meudon	60 700,00	73 350,00	73 350,00
	Association Sportive Meudonnaise	518 700,00	518 700,00	518 700,00
	Asso. Sportive du personnel Acier Métallurgie Fer	4 600,00	4 600,00	4 600,00
	Meudon Triathlon Club	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Arc de Seine Kayak	1 100,00	1 100,00	1 100,00
	Dunes d'Espoir	400,00	400,00	400,00
	Asso. Sportive du Lycée Rabelais de Meudon	340,00	350,00	350,00
	Asso. Sportive du Collège Rabelais de Meudon	360,00	370,00	370,00
	Association sportive du lycée professionnel des Côtes de Villebon	300,00	500,00	500,00
	Mantalo Club	1 080,00	1 580,00	1 580,00
	Club de Plongée Galatée	3 500,00	4 000,00	4 000,00
	Meudon gym danse	1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Les Gazelles	500,00	500,00	500,00
	Football club des copains de Meudon	150,00	500,00	500,00
	Rosa Mouv	-	500,00	500,00
41	Sports et jeunesse			
413	Piscines			
	Vert Marine - Piscine	553 835,00	550 000,00	550 000,00
414	Autres équipements sportifs ou de loisir			
	LS Meudon - Patinoire	400 000,00	195 000,00	195 000,00
422	Autres activités pour les jeunes			
	Fédér. des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France - Groupe local Sèvres-Meudon-Ville d'Arvay	1 400,00	1 500,00	1 500,00
	Eclaireuses Eclaireurs de France - Groupe de Meudon	5 600,00	4 500,00	4 500,00
	Guides et Scouts d'Europe - Groupes de Meudon	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Scouts et Guides de France - Groupe St Martin	3 100,00	5 000,00	5 000,00
	Scouts unitaires de France	900,00	900,00	900,00
	Maison Pour Tous	161 346,26	140 000,00	140 000,00
5	Interventions sociales et santé			
511	Dispensaires et autres établissements sanitaires			
	Croix Rouge Française - Délégation locale de Meudon	12 500,00	12 500,00	12 500,00
	Croix Rouge Française - Centre de santé	12 500,00	12 500,00	12 500,00
512	Actions de prévention sanitaire			
	France Alzheimer Hauts-de-Seine	1 400,00	1 400,00	1 400,00
521	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés			
	APEI - Asso. des parents et amis de personnes handicapées mentales	15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Amis aux handicapés mentaux et autres - Foi, Espérance, Amour	1 900,00	1 900,00	1 900,00
	Les Papillons Blancs de Saint-Cloud	2 000,00	5 000,00	5 000,00
	Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques - Unafam 92	300,00	300,00	300,00
	Horaison	1 000,00	-	-
	1 pour tous, tous pour l'autisme	500,00	500,00	500,00
	Autistes sans frontières 92	1 000,00	1 000,00	1 000,00
523	Actions en faveur des personnes en difficulté			
	Secours Catholique - Délégation des Hauts-de-Seine	1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Société de Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Notre-Dame de Bellevue	1 500,00	-	-
	Secours populaire français	1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Croix Rouge Française - Centre d'Hébergement d'Urgence	79 000,00	79 000,00	79 000,00
	Les restaurants du coeur - Relais du coeur 92	6 000,00	6 000,00	6 000,00
524	Autres services			
	Les puits du désert	5 000,00	-	-
	Fonds arménien de France	-	5 000,00	5 000,00
6	Famille			
60	Services communs			
	Centre d'Inform. Féminin et Familial - Centre d'Inform. sur les Droits des Femmes des Hauts-de-Seine	18 000,00	20 000,00	20 000,00
61	Services en faveur des personnes âgées			
	Les Diaconesses de Reuilly - Les Amis du Châtelet	18 000,00	18 000,00	18 000,00
	Comité Meudonnais des Seniors	152 000,00	153 000,00	153 000,00
	Vieillir dans la Dignité et le Bien-Etre - VE.DI.BE	300,00	-	-
63	Aides à la famille			
	Asso. Familiale de Meudon-la-Forêt	5 400,00	5 400,00	5 400,00
	Asso. des Familles de Meudon	7 700,00	8 000,00	8 000,00
64	Crèches et garderies			
	Crèche parentale "La Chrysalide"	67 000,00	65 000,00	65 000,00
	Crèche parentale "Les Copains d'Abord"	45 000,00	50 000,00	50 000,00
	Crèche parentale "Les P'tits As"	55 000,00	50 000,00	50 000,00
	Crèche parentale "Les Petits Pirates"	20 000,00	40 000,00	40 000,00
9	Action économique			
90	Interventions économiques			
	Groupe Emploi Cadres	3 000,00	1 500,00	1 500,00
	Espaces	12 400,00	-	-
	Elles@Meudon	-	500,00	500,00

III - VOTE DU BUDGET				III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1	
DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES					
Chapitre	Dépenses		Pour mémoire budget cumulé	Propositions nouvelles	Vote
Article					
	94	Aides au commerce et aux services marchands			
		Meudon Commerce	12 000,00	12 000,00	12 000,00
674	Subventions exceptionnelles				
6745	Subventions aux personnes de droit privé		-	-	-
			-	-	-
6748	Autres subventions exceptionnelles		-	-	-
			-	-	-
			-	-	-

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	134 500.00	124 500.00	124 500.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	104 500.00	94 500.00	94 500.00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	30 000.00	30 000.00	30 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 687 044.00	6 722 645.00	6 722 645.00
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	95 000.00	80 000.00	80 000.00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	260 000.00	350 000.00	350 000.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	68 000.00	69 000.00	69 000.00
70631	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	84 000.00	84 000.00	84 000.00
70632	REDEVANCES A CARACTERE DE LOISIRS	41 400.00	43 400.00	43 400.00
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	1 649 000.00	1 565 000.00	1 565 000.00
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	3 515 799.00	3 560 000.00	3 560 000.00
7078	AUTRES MARCHANDISES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	3 300.00	3 000.00	3 000.00
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	65 100.00	65 000.00	65 000.00
70846	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE PAR GFP DE RATTACHEMENT	36 000.00	37 000.00	37 000.00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	50 000.00	50 000.00	50 000.00
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	148 250.00	148 250.00	148 250.00
70873	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES CENTRES D'ACTION SOCIALE	450 920.00	450 920.00	450 920.00
70876	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	4 000.00	4 000.00	4 000.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	206 975.00	203 975.00	203 975.00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	8 300.00	8 100.00	8 100.00
73	IMPOTS ET TAXES	57 575 341.00	57 834 043.00	57 834 043.00
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATIONS	38 617 582.00	39 088 907.00	39 088 907.00
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	150 000.00	150 000.00	150 000.00
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	13 576 441.00	13 576 441.00	13 576 441.00
73221	FNGIR	396 318.00	396 195.00	396 195.00
7333	TAXES FUNERAIRES	10 000.00	20 000.00	20 000.00
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	650 000.00	500 000.00	500 000.00
7362	TAXES DE SEJOUR	290 000.00	310 000.00	310 000.00
7368	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	40 000.00	55 000.00	55 000.00
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	3 845 000.00	3 737 500.00	3 737 500.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	10 133 359.00	9 588 929.00	9 588 929.00
7411	DOTATION FORFAITAIRE	4 788 011.00	4 464 256.00	4 464 256.00
744	FCTVA	70 000.00	90 000.00	90 000.00
745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	2 000.00	2 300.00	2 300.00
7461	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	147 000.00	147 000.00	147 000.00
74718	PARTICIPATIONS ETAT-AUTRES	201 000.00	6 000.00	6 000.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	896 500.00	860 000.00	860 000.00
74741	PARTICIPATION DES COMMUNES MEMBRES DU GFP	20 000.00	17 200.00	17 200.00
74748	PARTICIPATIONS - COMMUNES - AUTRES COMMUNES	18 000.00	22 000.00	22 000.00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	2 864 000.00	2 852 000.00	2 852 000.00
7482	COMPENSATION P/PERTE TAXE ADDITIONN.DROITS MUTATION OU TAXE PUBLICITE FONCIERE	1 000.00	1 700.00	1 700.00
748313	DOTATION ET COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	208 388.00	206 513.00	206 513.00
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	9 300.00	9 300.00	9 300.00
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	879 140.00	879 140.00	879 140.00
74837	DOTATION DE DEVELOPPEMENT		2 500.00	2 500.00
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	8 900.00	8 900.00	8 900.00
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	20 120.00	20 120.00	20 120.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	842 362.80	702 440.00	702 440.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	739 070.00	702 440.00	702 440.00
7551	EXCEDENT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	103 292.80		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		75 372 606.80	74 972 557.00	74 972 557.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	48 500.00	43 500.00	43 500.00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	10 000.00	10 000.00	10 000.00
7714	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	5 000.00	5 000.00	5 000.00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	8 500.00	8 500.00	8 500.00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	5 000.00		
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	20 000.00	20 000.00	20 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)	110 000.00	433 000.00	433 000.00
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	100 000.00		
7875	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00	433 000.00	433 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		75 531 106.80	75 449 057.00	75 449 057.00

042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	66 000.00	66 000.00	66 000.00
777	QUOTE-PART SUBVEN D' INVEST. TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	66 000.00	66 000.00	66 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		66 000.00	66 000.00	66 000.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		75 597 106.80	75 515 057.00	75 515 057.00
---	--	----------------------	----------------------	----------------------

+		RESTES A REALISER N-1 (10)		
+		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
=		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		75 515 057.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	1 133 407.17	1 334 620.00	1 334 620.00
2031	FRAIS D'ETUDES	305 000.00	378 720.00	378 720.00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	501 207.17	415 000.00	415 000.00
2088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	327 200.00	540 900.00	540 900.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	1 597 615.50	160 000.00	160 000.00
204132	SUBV.EQUIP.VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS - DEPARTEMENT	751 101.50	100 000.00	100 000.00
2041632	SUB EQUIP ETAB SERV RATTA CARACTERE ADM BAT INSTALL	190 000.00		
2041642	SUBVENTION EPIC Bâtiments et installations	300 000.00		
20421	SUBV.EQUIP. VERSEES AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BIENS MOB. MAT. ET AUTRES	75 000.00	50 000.00	50 000.00
20422	SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE PERSONNES DE DROIT PRIVE- BATIMENTS ET INSTALLATIONS	281 514.00	10 000.00	10 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	4 592 818.21	3 613 926.00	3 613 926.00
2112	TERRAINS DE VOIRIE	67 792.00	45 000.00	45 000.00
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE		30 721.00	30 721.00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	332 528.50	350 000.00	350 000.00
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	116 448.58	25 000.00	25 000.00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	1 333 000.00	150 000.00	150 000.00
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	360 042.00	218 000.00	218 000.00
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	176 698.40	267 000.00	267 000.00
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	126 093.20	43 000.00	43 000.00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	203 234.00	150 000.00	150 000.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR. MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	545 980.97	510 000.00	510 000.00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	662 287.92	252 000.00	252 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	668 712.64	1 573 205.00	1 573 205.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	8 029 674.34	18 765 000.00	18 765 000.00
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	2 069 958.05	12 738 000.00	12 738 000.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	5 149 344.90	5 427 000.00	5 427 000.00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS -INSTALLATIONS MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUES	810 371.39	600 000.00	600 000.00
	Opérations d'équipement n°...(5)	18 888 107.49	10 460 000.00	10 460 000.00
2003010	LE POTAGER DU DAUPHIN			
2004011	NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DU VAL			
2009012	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA- FORET			
2009013	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT			
2009015	POINTE DE TRIVAUX ETUDES AMENAGEMENTS DIVERS	77 168.00		
2009016	TRANSFERT DE LA MATERNELLE SAINT- EXUPERY			
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE	584 525.61	300 000.00	300 000.00
2013001	REAMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES	130 000.00		
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC	870 651.09	80 000.00	80 000.00
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY	369 437.72	230 000.00	230 000.00
2015002	PARTICIPATION.DIFFUSEUR A86	2 418 475.00		
2015003	RESTRUCTURATION MATERNELLE JARDIES	867 191.74		
2016001	POINTE DE TRIVAUX ESPACE INTERGENERATIONNEL.	170 776.01		
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE	8 107 038.45	750 000.00	750 000.00
2017001	REAMENAGEMENT DU STADE MILLANDY- PASSAGE DU RUGBY AU FOOT	173 353.85		
2017003	ESPACES PUBLICS PDT	4 849 490.02	5 500 000.00	5 500 000.00
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING	270 000.00	3 600 000.00	3 600 000.00
	Total des dépenses d'équipement	34 241 622.71	34 333 546.00	34 333 546.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 010 100.00	5 209 788.00	5 209 788.00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	3 010 100.00	5 209 788.00	5 209 788.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 390 800.00	7 200 140.00	7 200 140.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 355 660.00	3 167 000.00	3 167 000.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	6 000.00	4 000.00	4 000.00
166	REFINANCEMENT DE DETTES	4 000 000.00	4 000 000.00	4 000 000.00
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	29 140.00	29 140.00	29 140.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 440 031.49		
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	2 440 031.49		
020	DEPENSES IMPREVUES	2 070 063.39		
	Total des dépenses financières	14 910 994.88	12 409 928.00	12 409 928.00
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (6)	50 000.00	40 000.00	40 000.00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	50 000.00	40 000.00	40 000.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	49 202 617.59	46 783 474.00	46 783 474.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	66 000.00	66 000.00	66 000.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	66 000.00	66 000.00	66 000.00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	66 000.00	66 000.00	66 000.00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)	20 000.00	20 000.00	20 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	20 000.00	20 000.00	20 000.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		86 000.00	86 000.00	86 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		49 288 617.59	46 869 474.00	46 869 474.00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 869 474.00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)	3 763 189.92	9 171 546.00	9 171 546.00
1311	SUBV INV RATT AUX ACTIFS AMORT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	18 525.00	18 525.00	18 525.00
1321	SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	173 000.00	4 052 000.00	4 052 000.00
1322	SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT REGIONS	2 321 247.49	1 506 000.00	1 506 000.00
1323	SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT DEPARTEMENTS	1 250 417.43	3 592 000.00	3 592 000.00
1328	AUTRES SUBVENTIONS INV RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSABLES		3 021.00	3 021.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	5 186 300.00	15 819 474.12	15 819 474.12
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 186 300.00	11 819 474.12	11 819 474.12
166	REFINANCEMENT DE DETTES	4 000 000.00	4 000 000.00	4 000 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	8 949 489.92	24 991 020.12	24 991 020.12
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 431 635.00	3 200 000.00	3 200 000.00
10222	F.C.T.V.A.	2 900 000.00	1 700 000.00	1 700 000.00
10226	TAXE D AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
10251	DONS ET LEGS EN CAPITAL	31 635.00		
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	3 000 000.00		
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	6 000.00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00	20 000.00	20 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	20 000.00	20 000.00	20 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 900 680.00	15 685 820.00	15 685 820.00
	Total des recettes financières	9 358 315.00	18 905 820.00	18 905 820.00
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (6)	50 000.00	40 000.00	40 000.00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	50 000.00	40 000.00	40 000.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	18 357 804.92	43 936 840.12	43 936 840.12

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 055 456.78	860 633.88	860 633.88
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	2 112 000.00	2 052 000.00	2 052 000.00
28031	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS ETUDES	60 000.00	60 000.00	60 000.00
2804132	AMORT.SUBV. EQUIP. VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS - DEPARTEMENT	420 000.00	420 000.00	420 000.00
280421	AMORT. SUBV.EQUIP. VERSEES AUX PERS.DE DROIT PRIVE - BIENS MOB. MAT. ET AUTRES	60 000.00	60 000.00	60 000.00
280422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTAL.	50 000.00	50 000.00	50 000.00
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSION.DROITS SIMILAIRES BREVETS	400 000.00	400 000.00	400 000.00
28135	AMORT. IMOB. CORP. INSTAL. GENERALES,AGENC. AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	50 000.00	50 000.00	50 000.00
281531	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORPORELLES RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	8 000.00	8 000.00	8 000.00
28158	AMORT. IMMOB. CORP. AUTRE INSTAL. TECHN. MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	55 000.00	55 000.00	55 000.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	13 000.00	13 000.00	13 000.00
28182	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	66 000.00	66 000.00	66 000.00
28183	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MAT BUREAU ET INF.	270 000.00	270 000.00	270 000.00
28184	AMORTISSEMENT IMMOBILISATION CORPORELLES MOBILIER	150 000.00	150 000.00	150 000.00
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	450 000.00	450 000.00	450 000.00
4818	AMORTISSEMENT CHARGES A ETALER	60 000.00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 167 456.78	2 912 633.88	2 912 633.88
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)	20 000.00	20 000.00	20 000.00
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	20 000.00	20 000.00	20 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 187 456.78	2 932 633.88	2 932 633.88
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		22 545 261.70	46 869 474.00	46 869 474.00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				46 869 474.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2012001(1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		3 509 586.88		300 000.00	300 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	193 204.78				
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	27 410.70				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	165 794.08				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	3 316 382.10		300 000.00	300 000.00	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	229 517.37				
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	3 082 675.83		300 000.00	300 000.00	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	4 188.90				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	300 000.00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2014001(1)
LIBELLE : REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	8 958 555.57		80 000.00	80 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	187 944.31		5 000.00	5 000.00	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	187 944.31		5 000.00	5 000.00	
	AUTRES					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	8 770 611.26		75 000.00	75 000.00	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	5 821 704.89		20 000.00	20 000.00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	2 829 384.09		55 000.00	55 000.00	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	119 522.28				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		320 000.00
13 Subventions d'investissement		320 000.00
1322 SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT REGIONS		320 000.00
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	240 000.00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2015001(1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	4 076 267.93		230 000.00	230 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	3 753 073.86				
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	53 800.00				
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	3 603 045.80				
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	47 115.59				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	49 112.47				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	323 194.07		230 000.00	230 000.00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	323 194.07		230 000.00	230 000.00	
	Autres					

RECETTES (répartition)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
Pour information		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
	Autres	

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	230 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2016002(1)
LIBELLE : POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	8 835 448.00		750 000.00	750 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	6 684.00				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 684.00				
	AUTRES					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	8 828 764.00		750 000.00	750 000.00	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	830 667.00				
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	7 870 578.94		750 000.00	750 000.00	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	18 143.38				
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	109 374.68				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		646 000.00
13 Subventions d'investissement		646 000.00
1322 SUBVENTIONS INV RATT AUX ACTIFS NON AMORT REGIONS		646 000.00
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	104 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2017003(1)

LIBELLE : ESPACES PUBLICS PDT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	2 641 851.84		5 500 000.00	5 500 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	2 641 851.84		5 500 000.00	5 500 000.00	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	1 744 270.38		5 500 000.00	5 500 000.00	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	897 581.46				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	5 500 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2018001(1)
LIBELLE : PDT TERRAIN FOOT + PARKING

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	14 748.00		3 600 000.00	3 600 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	14 748.00		3 600 000.00	3 600 000.00	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	14 748.00		3 600 000.00	3 600 000.00	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	3 600 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	20 228 175.88	15 272 722.32	1 000.00	33 900.00	35 535 798.20
	CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 228 175.88	15 272 722.32	1 000.00	33 900.00	35 535 798.20
011	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	7 500.00	4 590 088.32		28 900.00	4 626 488.32
012	ASSIMILES		10 044 884.00			10 044 884.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 003 148.00				2 003 148.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	860 633.88				860 633.88
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 052 000.00				2 052 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 462 394.00	590 250.00	1 000.00	5 000.00	15 058 644.00
66	CHARGES FINANCIERES	395 000.00				395 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000.00	47 500.00			77 500.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	417 500.00				417 500.00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	64 132 852.00	758 220.00			64 891 072.00
	Recettes de l'exercice	64 132 852.00	758 220.00			64 891 072.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		110 000.00			110 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	66 000.00				66 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 000.00	340 100.00			342 100.00
73	IMPOTS ET TAXES	57 814 043.00	20 000.00			57 834 043.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	5 809 309.00	20 120.00			5 829 429.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		233 000.00			233 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 500.00	35 000.00			43 500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	433 000.00				433 000.00
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	43 904 676.12	-14 514 502.32	-1 000.00	-33 900.00	29 355 273.80

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES		
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41 SUBVENTION GLOBALE	048 AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE
	DEPENSES (2)	13 000 972.00		589 095.00	628 753.00	103 500.00	184 145.32		33 900.00	
	Dépenses de l'exercice	13 000 972.00		589 095.00	628 753.00	103 500.00	184 145.32		33 900.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 971 685.00		15 550.00	164 406.00		76 644.32		28 900.00	
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 508 037.00		573 545.00	464 347.00		94 501.00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
023	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS									
042	ENTRE SECTIONS									
	AUTRES CHARGES DE GESTION									
65	COURANTE	473 750.00				103 500.00	13 000.00		5 000.00	
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	47 500.00								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	581 000.00		20 120.00	10 100.00	10 100.00	100 000.00			
	Recettes de l'exercice	581 000.00		20 120.00	10 100.00	10 100.00	100 000.00			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	110 000.00								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS									
	ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	203 000.00			47 000.00		80 000.00			
73	IMPOTS ET TAXES						20 000.00			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			20 120.00						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	233 000.00								
77	COURANTE	35 000.00								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-12 419 972.00		-568 975.00	-618 653.00	-103 500.00	-84 145.32		-33 900.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
	DEPENSES (2)	1 928 098.00	37 100.00	1 965 198.00
	Dépenses de l'exercice	1 928 098.00	37 100.00	1 965 198.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	297 427.00	37 100.00	334 527.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	836 671.00		836 671.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	790 000.00		790 000.00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00		4 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)	26 500.00		26 500.00
	Recettes de l'exercice	26 500.00		26 500.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26 500.00		26 500.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)	-1 901 598.00	-37 100.00	-1 938 698.00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES & SECOURS	
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	147 000.00	4 000.00	908 098.00	869 000.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	147 000.00	4 000.00	908 098.00	869 000.00	
		147 000.00		71 427.00	79 000.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			836 671.00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
	VIREMENT A LA SECTION					
023	D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION				790 000.00	
	COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 000.00			
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
68						
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice				26 500.00	
					26 500.00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION					
	COURANTE				26 500.00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
78						
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-147 000.00	-4 000.00	-908 098.00	-842 500.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU 2EME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice	1 936 760.80	4 604 920.00				2 650 396.00	9 192 076.80
		1 936 760.80	4 604 920.00				2 650 396.00	9 192 076.80
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	901 783.80	920 300.00				2 432 727.00	4 254 810.80
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	235 777.00	3 615 720.00				217 669.00	4 069 166.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
023	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
042	AUTRES CHARGES DE GESTION	799 200.00	68 900.00					868 100.00
65	COURANTE							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice	706 430.00	14 500.00				2 030 000.00	2 750 930.00
		706 430.00	14 500.00				2 030 000.00	2 750 930.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		14 500.00					14 500.00
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	620 000.00					2 030 000.00	2 650 000.00
70	IMPOTS ET TAXES							
73	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	41 500.00						41 500.00
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION	44 930.00						44 930.00
75	COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)	-1 230 330.80	-4 590 420.00				-620 396.00	-6 441 146.80

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE					Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT			
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	
	DEPENSES (2)	1 867 849.00	2 737 071.00		2 426 000.00		125 960.00	94 832.00	3 604.00	
	Dépenses de l'exercice	1 867 849.00	2 737 071.00		2 426 000.00		125 960.00	94 832.00	3 604.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	281 233.00	639 067.00		2 426 000.00		1 906.00	4 821.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 586 016.00	2 029 704.00				124 054.00	90 011.00	3 604.00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	600.00	68 300.00							
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	14 500.00			2 030 000.00					
	Recettes de l'exercice	14 500.00			2 030 000.00					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	14 500.00								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				2 030 000.00					
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports	-1 853 349.00	-2 737 071.00		-396 000.00		-125 960.00	-94 832.00	-3 604.00	
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	46 000.00	1 622 195.00	2 127 969.40	910 151.44	4 706 315.84
	CHARGES A CARACTERE GENERAL	46 000.00	1 622 195.00	2 127 969.40	910 151.44	4 706 315.84
011	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	46 000.00	8 700.00	443 556.40	316 389.44	814 645.84
012	ATTENUATIONS DE PRODUITS			1 681 113.00	439 762.00	2 120 875.00
014	VIREMENT A LA SECTION					
023	D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		1 613 495.00	3 300.00	154 000.00	1 770 795.00
66	COURANTE					
67	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice		16 350.00	347 500.00	42 000.00	405 850.00
	ATTENUATIONS DE CHARGES		16 350.00	347 500.00	42 000.00	405 850.00
013	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		16 350.00	37 000.00	41 000.00	94 350.00
70	ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			310 500.00		310 500.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION				1 000.00	1 000.00
75	COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
77	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
78						
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-46 000.00	-1 605 845.00	-1 780 469.40	-868 151.44	-4 300 465.84

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE					Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL	
	DEPENSES (2)	4 400.00	3 700.00		1 614 095.00	1 790 403.00	173 049.40	159 537.00	4 980.00	
	Dépenses de l'exercice	4 400.00	3 700.00		1 614 095.00	1 790 403.00	173 049.40	159 537.00	4 980.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		3 700.00		5 000.00	319 876.00	95 188.40	26 812.00	1 680.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES									
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					1 470 527.00	77 861.00	132 725.00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 400.00			1 609 095.00				3 300.00	
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	2 500.00			13 850.00	339 500.00	8 000.00			
	Recettes de l'exercice	2 500.00			13 850.00	339 500.00	8 000.00			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 500.00			13 850.00	29 000.00	8 000.00			
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					310 500.00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports	-1 900.00	-3 700.00		-1 600 245.00	-1 450 903.00	-165 049.40	-159 537.00	-4 980.00	
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	1 002 043.00	2 604 114.00	5 639 822.20	9 245 979.20
		1 002 043.00	2 604 114.00	5 639 822.20	9 245 979.20
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	190 493.00	864 436.00	1 007 528.20	2 062 457.20
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		994 678.00	4 465 394.00	5 460 072.00
	VIREMENT A LA SECTION				
023	D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION				
	COURANTE	811 550.00	745 000.00	1 666 900.00	1 723 450.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)		174 000.00	1 900 900.00	2 074 900.00
	Recettes de l'exercice		174 000.00	1 900 900.00	2 074 900.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		114 000.00	980 900.00	1 094 900.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			920 000.00	920 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION		60 000.00		60 000.00
77	COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	-1 002 043.00	-2 430 114.00	-3 738 922.20	-7 171 079.20

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	438 111.00	960 337.00	558 000.00	647 666.00		1 563 039.60		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	438 111.00	960 337.00	558 000.00	647 666.00		1 563 039.60		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	394 418.00	269 003.00	8 000.00	193 015.00		259 060.60		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	43 693.00	691 334.00		259 651.00		1 137 079.00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			550 000.00	195 000.00		166 900.00		
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice	60 000.00	30 000.00		84 000.00		130 900.00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	60 000.00	30 000.00		84 000.00		130 900.00		
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		30 000.00		84 000.00		40 900.00		
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						90 000.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	60 000.00							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-378 111.00	-930 337.00	-558 000.00	-563 666.00		-1 432 139.60		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)	59 862.40	2 279 683.36	2 339 545.76
	Dépenses de l'exercice	59 862.40	2 279 683.36	2 339 545.76
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	33 462.40	183 833.36	217 295.76
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
	VIREMENT A LA SECTION			
023	D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	26 400.00	2 095 850.00	2 122 250.00
66	COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)	128 100.00	40 000.00	168 100.00
	Recettes de l'exercice	128 100.00	40 000.00	168 100.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 300.00		1 300.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		40 000.00	40 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	126 800.00		126 800.00
77	COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)	68 237.60	-2 239 683.36	-2 171 445.76

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE				Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES			
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)								
	Depenses de l'exercice	13 000.00	42 812.40	4 050.00	1 978 150.00	29 352.36	156 200.00	99 991.00	15 990.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 000.00	42 812.40	4 050.00	1 978 150.00	29 352.36	156 200.00	99 991.00	15 990.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 000.00	17 812.40	2 650.00		5 652.36	156 200.00	11 991.00	9 990.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		25 000.00	1 400.00	1 978 150.00	23 700.00		88 000.00	6 000.00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice		128 100.00					40 000.00	
			128 100.00					40 000.00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		1 300.00						
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS							40 000.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		126 800.00						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-13 000.00	85 287.60	-4 050.00	-1 978 150.00	-29 352.36	-156 200.00	-59 991.00	-15 990.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice	45 000.00	1 006 571.00		13 400.00	8 614 983.00	9 679 954.00
	CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 000.00	1 006 571.00		13 400.00	8 614 983.00	9 679 954.00
011		25 000.00	602 994.00			2 220 667.00	2 848 661.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		232 577.00			6 189 316.00	6 421 893.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 000.00	171 000.00		13 400.00	205 000.00	409 400.00
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice		486 520.00		10 310.00	3 967 500.00	4 464 330.00
	ATTENUATIONS DE CHARGES		486 520.00		10 310.00	3 967 500.00	4 464 330.00
013							
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		486 520.00			1 520 000.00	2 006 520.00
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					2 447 500.00	2 447 500.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				10 310.00		10 310.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)	-45 000.00	-520 051.00		-3 090.00	-4 647 483.00	-5 215 624.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice		229 798.80	58 840.00		288 638.80
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		229 798.80	58 840.00		288 638.80
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		229 798.80	42 840.00		272 638.80
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
023	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
042	ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION			16 000.00		16 000.00
66	COURANTE					
67	CHARGES FINANCIERES					
	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)		232 675.00			232 675.00
	Recettes de l'exercice		232 675.00			232 675.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
	ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		42 675.00			42 675.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION		190 000.00			190 000.00
77	COURANTE					
	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports		2 876.20	-58 840.00		-55 963.80
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES (2)	12 000.00	2 489 189.60	33 000.00	2 534 189.60
	Dépenses de l'exercice	12 000.00	2 489 189.60	33 000.00	2 534 189.60
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 000.00	872 140.60	33 000.00	917 140.60
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 612 149.00		1 612 149.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
023	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
042	AUTRES CHARGES DE GESTION		4 900.00		4 900.00
65	COURANTE				
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)		352 900.00		352 900.00
	Recettes de l'exercice		352 900.00		352 900.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		343 000.00		343 000.00
70	IMPOTS ET TAXES				
73	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION		9 900.00		9 900.00
75	COURANTE				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
78					
	Restes à réaliser - reports	-12 000.00	-2 136 289.60	-33 000.00	-2 181 289.60
	SOLDES (2)				

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPLETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				12 000.00			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				12 000.00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
023	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
65	CHARGES FINANCIERES							
66	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
67	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
68								
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							
					-12 000.00			

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN						Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL	
	DEPENSES (2)	280 386.00	14 580.00	148 575.60	2 020 748.00	24 900.00			33 000.00		
	Dépenses de l'exercice	280 386.00	14 580.00	148 575.60	2 020 748.00	24 900.00			33 000.00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	564.00	14 580.00	146 525.60	710 471.00				33 000.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	279 822.00		2 050.00	1 310 277.00	20 000.00					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS										
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT										
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS										
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					4 900.00					
66	CHARGES FINANCIERES										
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES										
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS										
	Restes à réaliser - reports										
	RECETTES (2)										
	Recettes de l'exercice				3 000.00						
					3 000.00						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES										
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS										
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			340 000.00	3 000.00						
73	IMPOTS ET TAXES										
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS										
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			9 900.00							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS										
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS										
	Restes à réaliser - reports	-280 386.00	-14 580.00	201 324.40	-2 017 748.00	-24 900.00			-33 000.00		
	SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTUR. & AU BATTIMENT & TRAVAUX PUBLICS	94 AIDES AU COMMERCE & SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	2 000.00	13 360.80			12 000.00			27 360.80
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 000.00	13 360.80			12 000.00			27 360.80
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		13 360.80						13 360.80
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
	VIREMENT A LA SECTION								
023	D'INVESTISSEMENT								
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
042	ENTRE SECTIONS								
	AUTRES CHARGES DE GESTION								
65	COURANTE	2 000.00				12 000.00			14 000.00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET								
68	AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice		147 800.00						147 800.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		147 800.00						147 800.00
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
042	ENTRE SECTIONS								
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE								
70	ET VENTES DIVERSES		147 800.00						147 800.00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
	AUTRES PRODUITS DE GESTION								
75	COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET								
78	PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-2 000.00	134 439.20			-12 000.00			120 439.20

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)	12 495 928.00	3 722 750.00			16 218 678.00
	Dépenses de l'exercice	12 495 928.00	3 492 750.00			15 988 678.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	66 000.00				66 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000.00				20 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	5 209 788.00				5 209 788.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 200 140.00				7 200 140.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		535 000.00			535 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 920 750.00			1 920 750.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 037 000.00			1 037 000.00
	Opérations d'équipement		230 000.00			230 000.00
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE					
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC					
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY		230 000.00			230 000.00
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE					
2017003	ESPACES PUBLICS PDT					
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING					
	Opérations pour compte de tiers					
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	37 657 928.00				37 657 928.00
	Recettes de l'exercice	37 657 928.00				37 657 928.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	860 633.88				860 633.88
024	PRODUITS DES CESSIONS	15 685 820.00				15 685 820.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 062 000.00				2 062 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	20 000.00				20 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 200 000.00				3 200 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	15 819 474.12				15 819 474.12
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00				20 000.00
	Opérations pour compte de tiers					
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	25 162 000.00	-3 722 750.00			21 439 250.00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES				
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41 SUBVENTION GLOBALE	048 AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE		
	DEPENSES (2)	3 568 000.00			80 500.00	7 000.00				67 250.00		
	Dépenses de l'exercice	3 338 000.00			80 500.00	7 000.00				67 250.00		
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS											
041	OPERATIONS PATRIMONIALES											
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES											
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES											
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	490 000.00			45 000.00							
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES											
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 861 000.00			35 500.00	7 000.00				17 250.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	987 000.00								50 000.00		
	Opérations d'équipement	230 000.00										
	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN											
2012001	RENAN LA FONTAINE											
2014001	REAMEJAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC											
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY	230 000.00										
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE											
2017003	ESPACES PUBLICS PDT											
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING											
	Opérations pour compte de tiers											
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS											
	Restes à réaliser - reports											
	RECETTES (2)											
	Recettes de l'exercice											
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT											
024	PRODUITS DES CESSIONS											
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS											
041	OPERATIONS PATRIMONIALES											
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES											
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT											
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES											
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES											
	Opérations pour compte de tiers											
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS											
	Restes à réaliser - reports											
	SOLDES (2)	-3 568 000.00			-80 500.00	-7 000.00				-67 250.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
A1.2		

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
	DEPENSES (2)	118 000.00	40 000.00	158 000.00
	Dépenses de l'exercice	118 000.00		118 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	100 000.00		100 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 000.00		18 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Opérations d'équipement			
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN			
	RENAN LA FONTAINE			
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC			
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY			
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE			
2017003	ESPACES PUBLICS PDT			
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING			
	Opérations pour compte de tiers		40 000.00	40 000.00
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS		40 000.00	40 000.00
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)		40 000.00	40 000.00
	Recettes de l'exercice			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations pour compte de tiers		40 000.00	40 000.00
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS		40 000.00	40 000.00
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)	-118 000.00		-118 000.00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
A1.2		

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES & SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	10 000.00		8 000.00	100 000.00	
		10 000.00		8 000.00	100 000.00	
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				100 000.00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000.00		8 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Opérations d'équipement					
	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN					
2012001	RENAN LA FONTAINE					
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC					
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY					
2016002	POINTE DE TRIVAUD ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE					
2017003	ESPACES PUBLICS PDT					
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING					
	Opérations pour compte de tiers					
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations pour compte de tiers					
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-10 000.00		-8 000.00	-100 000.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU 2EME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
	DEPENSES (2)	2 148 500.00	1 133 000.00				140 000.00	3 421 500.00
	Dépenses de l'exercice	1 098 500.00	1 133 000.00				140 000.00	2 371 500.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	173 000.00	48 000.00				140 000.00	361 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	925 500.00	1 085 000.00					2 010 500.00
	Opérations d'équipement	1 050 000.00						1 050 000.00
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN							
2014001	RENAN LA FONTAINE	300 000.00						300 000.00
2015001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC							
2016002	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY							
2017003	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDO THEQUE	750 000.00						750 000.00
2018001	ESPACES PUBLICS PDT							
	PDT TERRAIN FOOT + PARKING							
4542116	Opérations pour compte de tiers							
	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)	1 186 000.00	12 000.00					1 198 000.00
	Recettes de l'exercice	1 186 000.00	12 000.00					1 198 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 186 000.00	12 000.00					1 198 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
	Opérations pour compte de tiers							
4542116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)	-962 500.00	-1 121 000.00				-140 000.00	-2 223 500.00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT			
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE
	DEPENSES (2)	200 000.00	933 000.00		140 000.00			
	Dépenses de l'exercice	200 000.00	933 000.00		140 000.00			
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		48 000.00		140 000.00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	200 000.00	885 000.00					
	Opérations d'équipement							
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE							
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC							
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY							
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE							
2017003	ESPACES PUBLICS PDT							
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING							
	Opérations pour compte de tiers							
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)		12 000.00					
	Recettes de l'exercice		12 000.00					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		12 000.00					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
	Opérations pour compte de tiers							
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)	-200 000.00	-921 000.00		-140 000.00			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	DEPENSES (2)	11 000.00		252 000.00	830 000.00	1 093 000.00
	Dépenses de l'exercice	11 000.00		252 000.00	830 000.00	1 093 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORABLES				30 000.00	30 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				10 000.00	10 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			67 000.00	5 000.00	72 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	11 000.00		185 000.00	785 000.00	981 000.00
	Opérations d'équipement					
	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN					
2012001	RENAN LA FONTAINE					
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC					
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY					
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE					
2017003	ESPACES PUBLICS PDT					
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING					
	Opérations pour compte de tiers					
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)			158 525.00		158 525.00
	Recettes de l'exercice			158 525.00		158 525.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			158 525.00		158 525.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations pour compte de tiers					
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-11 000.00		-93 475.00	-830 000.00	-934 475.00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES (2)					53 000.00	139 000.00		60 000.00
	Dépenses de l'exercice					53 000.00	139 000.00		60 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					8 000.00	59 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					45 000.00	80 000.00		60 000.00
	Opérations d'équipement								
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN								
2014001	RENAN LA FONTAINE								
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC								
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY								
2016002	POINTE DE TRVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE								
2017003	ESPACES PUBLICS PDT								
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING								
	Opérations pour compte de tiers								
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice					6 525.00	152 000.00		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					6 525.00	152 000.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					6 525.00	152 000.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)					-46 475.00	13 000.00		-60 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	76 100.00	6 417 000.00	37 455.00	6 530 555.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	76 100.00	2 737 000.00	37 455.00	2 850 555.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		116 000.00	37 455.00	153 455.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	76 100.00	2 621 000.00		2 697 100.00
	Opérations d'équipement		3 680 000.00		3 680 000.00
	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN				
2012001	RENAN LA FONTAINE				
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC		80 000.00		80 000.00
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY				
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE				
2017003	ESPACES PUBLICS PDT				
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING		3 600 000.00		3 600 000.00
	Opérations pour compte de tiers				
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)		2 470 000.00		2 470 000.00
	Recettes de l'exercice		2 470 000.00		2 470 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		2 470 000.00		2 470 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	-76 100.00	-3 947 000.00	-37 455.00	-4 060 555.00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS						Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES	
	DEPENSES (2)	896 000.00	5 496 000.00	25 000.00			11 400.00	26 055.00		
	Dépenses de l'exercice	896 000.00	1 816 000.00	25 000.00			11 400.00	26 055.00		
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 000.00	15 000.00	25 000.00			11 400.00	26 055.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	820 000.00	1 801 000.00							
	Opérations d'équipement		3 680 000.00							
	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN									
2012001	RENAN LA FONTAINE									
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC		80 000.00							
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY									
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE									
2017003	ESPACES PUBLICS PDT									
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING		3 600 000.00							
	Opérations pour compte de tiers									
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)		2 470 000.00							
	Recettes de l'exercice		2 470 000.00							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		2 470 000.00							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Opérations pour compte de tiers									
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-896 000.00	-3 026 000.00	-25 000.00			-11 400.00	-26 055.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)	12 400.00		12 400.00
	Dépenses de l'exercice	12 400.00		12 400.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	12 400.00		12 400.00
	Opérations d'équipement			
	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN			
2012001	RENAN LA FONTAINE			
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENIE LEDUC			
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY			
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE			
2017003	ESPACES PUBLICS PDT			
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING			
	Opérations pour compte de tiers			
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
021	PRODUITS DES CESSIONS			
024	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
040	OPERATIONS PATRIMONIALES			
041	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
13	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
16	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
27	Opérations pour compte de tiers			
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)	-12 400.00		-12 400.00

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
IV	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)	12 400.00							
	Dépenses de l'exercice	12 400.00							
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	12 400.00							
	Opérations d'équipement								
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN								
2014001	RENAN LA FONTAINE								
2015001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC								
2016002	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY								
2017003	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE								
2018001	ESPACES PUBLICS PDT								
	PDT TERRAIN FOOT + PARKING								
	Opérations pour compte de tiers								
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-12 400.00							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé) et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice	8 800.00				664 000.00	672 800.00
		8 800.00				664 000.00	672 800.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					25 000.00	25 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 800.00				639 000.00	647 800.00
	Opérations d'équipement						
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN						
	RENAN LA FONTAINE						
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC						
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY						
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE						
2017003	ESPACES PUBLICS PDT						
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING						
	Opérations pour compte de tiers						
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS						
	Restes à réaliser - reports						
						3 021.00	3 021.00
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
024	PRODUITS DES CESSIONS						
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					3 021.00	3 021.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Opérations pour compte de tiers						
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS						
	Restes à réaliser - reports						
		-8 800.00				-660 979.00	-669 779.00
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice		166 500.00			166 500.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		166 500.00			166 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		166 500.00			166 500.00
	Opérations d'équipement					
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN					
2014001	RENAN LA FONTAINE					
2015001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC					
2016002	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY					
2017003	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE					
2018001	ESPACES PUBLICS PDT					
	PDT TERRAIN FOOT + PARKING					
	Opérations pour compte de tiers					
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations pour compte de tiers					
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)		-166 500.00			-166 500.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES (2)		9 581 421.00	8 273 720.00	17 855 141.00
	Dépenses de l'exercice		4 081 421.00	8 273 720.00	12 355 141.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		80 000.00	148 720.00	228 720.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES			50 000.00	50 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 063 721.00		1 063 721.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		2 937 700.00	8 075 000.00	11 012 700.00
	Opérations d'équipement		5 500 000.00		5 500 000.00
	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN				
2012001	RENAN LA FONTAINE				
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC				
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY				
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE				
2017003	ESPACES PUBLICS PDT		5 500 000.00		5 500 000.00
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING				
	Opérations pour compte de tiers				
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)		146 000.00	5 196 000.00	5 342 000.00
	Recettes de l'exercice		146 000.00	5 196 000.00	5 342 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		146 000.00	5 196 000.00	5 342 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)		-9 435 421.00	-3 077 720.00	-12 513 141.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							
	Opérations d'équipement							
	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN							
2012001	RENAN LA FONTAINE							
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC							
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY							
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE							
2017003	ESPACES PUBLICS PDT							
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING							
	Opérations pour compte de tiers							
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
	Opérations pour compte de tiers							
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION --DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)	300 000.00	6 335 000.00	295 000.00	2 390 700.00	260 721.00	50 000.00		8 223 720.00	
	Dépenses de l'exercice	300 000.00	835 000.00	295 000.00	2 390 700.00	260 721.00	50 000.00		8 223 720.00	
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					80 000.00			148 720.00	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES						50 000.00			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	300 000.00	235 000.00	45 000.00	303 000.00	180 721.00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		600 000.00	250 000.00	2 087 700.00				8 075 000.00	
	Opérations d'équipement		5 500 000.00							
	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN									
2012001	RENAN LA FONTAINE									
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC									
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY									
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE									
2017003	ESPACES PUBLICS PDT		5 500 000.00							
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING									
	Opérations pour compte de tiers									
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			146 000.00					5 196 000.00	
024	PRODUITS DES CESSIONS			146 000.00					5 196 000.00	
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					146 000.00			5 196 000.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Opérations pour compte de tiers									
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-300 000.00	-6 335 000.00	-149 000.00	-2 390 700.00	-260 721.00	-50 000.00		-3 027 720.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTUR. & AU BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	94 AIDES AU COMMERCE & SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	540 900.00	200 000.00						740 900.00
	Dépenses de l'exercice	540 900.00	200 000.00						740 900.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	540 900.00							540 900.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		200 000.00						200 000.00
	Opérations d'équipement								
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE								
2014001	REAMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC								
2015001	RESTRUCTURATION DU CENTRE SOCIAL MILLANDY								
2016002	POINTE DE TRIVAUX ALSH ECOLE ET LUDOTHEQUE								
2017003	ESPACES PUBLICS PDT								
2018001	PDT TERRAIN FOOT + PARKING								
	Opérations pour compte de tiers								
454116	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
454216	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-540 900.00	-200 000.00						-740 900.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des reports (lignes budgétaires UU1 et UU2). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montants des tirages en 2019	Montants des remboursements 2019		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5192 Avances de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51931 Lignes de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5194 Billets de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5198 Autres crédits de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
519 Crédits de trésorerie (Total)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat										Possibilité de rachat anticipé (ON)	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)			Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					52 672 059,91								
1641 Emprunt en euros (Total)													
5007 / 0063372	CAISSE DEPARAGNE IDFO	18/12/2003	21/06/2000	25/06/2001	1 524 480,17	F	TAM	5,93	5,93	A	EUR		O
5008 / 00790018921	CREDIT FONDER DE FRANCE	05/06/2000	21/06/2000	25/09/2001	1 524 480,17	F		5,93	5,93	A	EUR		O
5009 / 901425901 A001	DEXIA Crédit Local	06/07/2000	20/07/2000	01/08/2002	1 372 041,16	F		6,19	6,19	A	EUR		O
5012 / 60279341827	CREDIT AGRICOLE IDF	17/11/1997	20/02/2000	28/05/2001	1 676 938,19	F		5,04	3,20	T	EUR		O
5015 / 007420308EUR	DEXIA Crédit Local	08/02/2001	12/06/2001	01/07/2002	5 485 164,82	F	TAG33M	4,95	4,08	T	EUR		O
5017 / MIN 19 5584 EUR	DEXIA Crédit Local	26/12/2001	12/07/2002	02/05/2002	1 260 000,00	V		3,34	2,83	T	EUR		O
5018 / 69999145607	CREDIT AGRICOLE IDF	08/11/2002	29/11/2002	28/11/2003	2 000 000,00	F		4,91	4,91	A	EUR		O
5019 / 10886689801	CREDIT AGRICOLE IDF	28/10/2002	01/10/2002	01/10/2003	480 502,14	F		6,24	6,24	A	EUR		N
5020 / MON 1405565074540701	DEXIA Crédit Local	16/04/2003	16/04/2003	25/06/2004	1 500 000,00	V	TAM	2,60	1,68	A	EUR		P
5027 / 3302653,01 TF TEC 10	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	18/12/2003	28/05/2004	30/04/2005	400 000,00	F		3,40	3,38	A	EUR		O
5028 / 50115903882	CREDIT AGRICOLE IDF	18/12/2003	01/06/2004	01/06/2005	800 000,00	V	TAM	3,38	2,80	A	EUR		O
5032 / MIN 22654 EURdomes	DEXIA Crédit Local	17/12/2004	20/04/2005	01/05/2008	1 100 000,00	F		3,23	2,91	A	EUR		O
5033 / 1265530	CAISSE DEPARAGNE IDFO	17/12/2004	25/04/2005	25/04/2008	700 000,00	F		3,19	3,29	A	EUR		P
5034 / 6012651049	CREDIT AGRICOLE IDF	17/12/2004	25/03/2005	24/03/2008	1 800 000,00	F	TAG33M	3,08	2,18	A	EUR		O
5035 / 302895,02 TF EC 06	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	17/12/2004	28/12/2004	28/12/2008	2 160 000,00	V		3,08	2,69	A	EUR		O
5036 / 6512014382	SYLE GERANIE	10/05/2008	18/05/2008	28/07/2007	3 450 000,00	V		3,78	3,81	A	EUR		N
5037 / 6512014382	CREDIT AGRICOLE IDF	10/05/2008	18/05/2008	28/07/2007	3 450 000,00	V		3,78	3,81	A	EUR		N
5040 / MON03271EUR	DEXIA Crédit Local	12/02/2008	03/06/2008	01/06/2011	600 000,00	F		3,88	4,04	A	EUR		O
5041 / MON03271EUR	DEXIA Crédit Local	12/02/2008	03/06/2008	01/06/2011	600 000,00	F		3,88	4,04	A	EUR		O
5042 / MON03271EUR	DEXIA Crédit Local	12/02/2008	03/06/2008	01/06/2011	600 000,00	F		3,88	4,04	A	EUR		O
5043 / MON03271EUR	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	24/02/2008	27/02/2008	30/03/2010	1 800 000,00	V		3,02	0,89	T	EUR		O
5044 / MON03271EUR	DEXIA Crédit Local	14/02/2010	01/12/2010	01/12/2010	687 000,00	F		2,17	2,69	T	EUR		O
5045 / MON03271EUR	DEXIA Crédit Local	14/02/2010	01/12/2010	01/12/2010	693 000,00	F		2,17	2,69	T	EUR		O
5046 / 02311072956,01	BOIE	18/11/2010	30/12/2010	30/12/2010	700 000,00	V		1,34	0,79	A	EUR		O
5060 / 6033003822	CREDIT AGRICOLE IDF	31/12/2010	31/12/2010	31/03/2011	800 000,00	V		1,48	0,52	A	EUR		O
5061 / 6351001E	CAISSE DEPARAGNE IDFO	01/02/2011	31/09/2011	30/09/2011	1 000 000,00	V		1,95	0,56	S	EUR		N
5062 / MON0241294EUR	DEXIA Crédit Local	12/02/2011	01/08/2012	01/08/2012	3 251 088,46	F		3,69	3,69	X	EUR		O
5063 / 100000703824	CREDIT AGRICOLE IDF	14/02/2015	15/10/2015	15/10/2016	2 038 681,12	F		1,57	1,68	A	EUR		O
5064 / 100000703823	CREDIT AGRICOLE IDF	14/02/2015	15/10/2015	15/10/2016	1 951 479,50	F		1,57	1,57	A	EUR		N
1644 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (Total)					0,00								
165 Dépôts et cautions reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consenties du Trésor (Total)													
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)													
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)													
1676 Dettes envers locataires acquéreurs (Total)													
1678 Autres emprunts et dettes (Total)													
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					954 123,62								
1681 Autres emprunts (Total)					954 123,62								
5021 / 7 046 562	C.A.F.	20/12/2003	01/12/2004	01/12/2004	338 545,62	F		0,00	0,00	A	EUR		N
5043 / AD 2006 064	C.A.F.	08/06/2008	08/06/2008	08/06/2009	245 578,00	F		0,00	0,00	A	EUR		N
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)													
1687 Autres dettes (Total)													
TOTAL GENERAL					53 256 183,53								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour r.t.m.e, X pour autre, à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A1 : C1 : la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25/04/2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES**

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couvertures ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2020 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0.00		19 863 595.03					3 166 831.21	392 762.27	0.00	115 869.68
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		19 863 595.03					3 166 831.21	392 762.27	0.00	115 869.68
5007 / 1055572	N	0.00		124 759.64	0.48	F		5.93	124 759.64	7 386.06	0.00	0.00
5008 / 10076001821	N	0.00		804 290.73	10.58	F		6.19	124 759.64	49 785.00	0.00	19 243.09
5009 / 5014253001 A001	N	0.00		162 276.77	1.16	F		2.89	128 984.05	3 359.35	0.00	87.42
5012 / 60275041987	N	0.00		711 433.15	1.58	F		5.23	398 596.10	29 475.10	0.00	2 661.45
5015 / MIP120308EUR	N	0.00		274 427.07	2.58	V	TAG03M	0.00	87 093.30	0.00	0.00	0.00
5017 / MIN 19 5584 EUR	N	0.00		211 470.72	2.33	F		3.05	67 654.41	6 557.35	0.00	2 940.17
5018 / 66999145607	N	0.00		434 444.37	2.91	F		4.91	137 931.95	21 331.22	0.00	1 253.67
5019 / 16864688901	N	0.00		292 097.34	10.75	F		6.24	19 264.93	18 226.87	0.00	4 208.89
5020 / MON140565014340701	N	0.00		356 572.41	3.48	V	TAM	0.00	85 913.07	0.00	0.00	0.00
5022 / A0208055	N	0.00		128 111.93	4.33	F		3.74	23 778.52	4 784.38	0.00	2 597.50
5027 / 302665.01 TE TEC 10	N	0.00		258 891.31	4.42	V	TAM	0.00	47 989.76	0.00	0.00	0.00
5032 / MIN 228504 EUR03mois	N	0.00		259 051.83	5.31	F		3.34	38 708.25	8 652.33	0.00	4 985.80
5033 / 1295530	N	0.00		729 184.98	5.23	F		3.91	110 182.30	28 511.13	0.00	18 555.63
5034 / 60128051042	N	0.00		683 273.14	5.16	F		0.13	113 500.80	908.75	0.00	635.71
5035 / 302895 02 TEC 05	N	0.00		531 849.66	5.99	V	TAG03M	0.00	89 944.12	0.00	0.00	0.00
5038 / 1675002/002	N	0.00		1 321 933.59	6.38	F		3.90	167 491.25	52 414.67	0.00	28 023.15
5039 / 60154013481	N	0.00		661 778.96	6.50	F		3.98	83 838.44	26 777.78	0.00	11 595.97
5040 / MON241294EUR	N	0.00		3 815 472.25	5.58	V	EURBOR2M	0.00	473 333.33	0.00	0.00	0.00
5041 / MON241294EUR	N	0.00		1 016 447.07	10.00	V	EURBOR03M	0.39	95 356.55	3 890.03	0.00	0.00
5044 / A74930426	N	0.00		412 088.96	10.67	F		2.97	33 761.37	10 277.59	0.00	784.09
5047 / MON241678EUR	N	0.00		37 827.53	10.67	F		2.97	3 095.89	942.49	0.00	71.90
5048 / MON271678EUR	N	0.00		417 825.41	11.00	V	EURBOR2M	0.24	34 454.07	986.49	0.00	0.00
5049 / 0421 0072956 01	N	0.00		489 132.16	11.00	V	E-LIBOR03M	0.14	38 229.92	65.138	0.00	0.00
5050 / 60287009242	N	0.00		622 873.53	11.24	V	EURBOR06M	0.15	47 666.23	931.68	0.00	216.90
5051 / A78700LE	N	0.00		1 907 286.15	5.58	F		3.64	238 666.06	67 287.93	0.00	9 968.86
5052 / MON241294EUR	N	0.00		1 538 458.17	10.79	F		1.57	129 222.74	24 153.79	0.00	4 609.38
5053 / 00000703924	N	0.00		1 149 519.04	9.79	F		1.57	107 062.40	18 047.45	0.00	3 409.70
5054 / 00000703923	N	0.00									0.00	0.00
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0.00		178 021.42					29 139.00	0.00	0.00	0.00
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		178 021.42					29 139.00	0.00	0.00	0.00
5021 / 7 046 562	N	0.00		67 512.42	3.92	F		0.00	16 860.00	0.00	0.00	0.00
5043 / A0 2005 064	N	0.00		110 509.00	8.60	F		0.00	12 279.00	0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL		0.00		20 041 616.45					3 195 970.21	392 762.27	0.00	115 869.68

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si remploi est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cl. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt. (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts décaissés » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat(1))	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<u>Echance de taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)</u>														
<u>TOTAL A</u>														0,00
<u>Barrière simple B</u>														0,00
<u>TOTAL B</u>														0,00
<u>Option d'échange C</u>														0,00
<u>TOTAL C</u>														0,00
<u>Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé D</u>														0,00
<u>TOTAL D</u>														0,00
<u>Multiplificateur jusqu'à 5 E</u>														0,00
<u>TOTAL E</u>														0,00
<u>Autres types de structures F</u>														0,00
<u>TOTAL F</u>														0,00
<u>TOTAL GENERAL</u>														0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 - Indice zone euro / 2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écarts d'indices hors zone euro / 6 - autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Coût de sortie : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Montant, index ou formule.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 661 11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 663.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 776.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	31 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	20 041 616,45 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notional de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux variable simple (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux complexe (total)(2)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
TOTAL		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0.00	0.00		
Taux variable simple (total)						0.00	0.00		
Taux complexe (total)(2)						0.00	0.00		
TOTAL						0.00	0.00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME(1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2020 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts(3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés au 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	A3
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	04-févr-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
Linéaire	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	Catégories de biens amortis	
	a) Immobilisations incorporelles	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	b) Immobilisations corporelles	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
Coffre fort	30 ans	
Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans	
Equipements cuisines et électroménager	5 ans	
Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans	
Agencements et aménagement de terrains	30 ans	
Réseaux d'adductions d'eau	50 ans	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	417 500.00		811 400.00	1 228 900.00	433 000.00	795 900.00
Provision litige marché public-recours SNRB	0.00	04/10/2018	50 000.00	50 000.00	47 000.00	3 000.00
Provision litige marché public-recours DVS SERPEV	0.00	04/10/2018	25 000.00	25 000.00	0.00	25 000.00
Provision litige marché public-recours ESP	404 000.00	06/02/2020	0.00	404 000.00	0.00	404 000.00
Provision pour contentieux urbanisme	0.00	28/03/2019	16 000.00	16 000.00	0.00	16 000.00
Provision pour contentieux urbanisme	0.00	03/10/2019	691 400.00	691 400.00	386 000.00	305 400.00
Provision pour contentieux personnel	0.00	28/03/2019	24 000.00	24 000.00	0.00	24 000.00
Provision pour contentieux personnel	3 000.00	06/02/2020	0.00	3 000.00	0.00	3 000.00
Provision pour péril	0.00	28/03/2019	5 000.00	5 000.00	0.00	5 000.00
Provision pour péril	5 000.00	06/02/2020	0.00	5 000.00	0.00	5 000.00
Provision pour risques liés au pouvoir de police	5 500.00	06/02/2020	0.00	5 500.00	0.00	5 500.00
Provisions pour dépréciation (2)	0.00		2 820.14	2 820.14	0.00	2 820.14
Créances douteuses	0.00	20/10/2016	2 820.14	2 820.14	0.00	2 820.14
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	417 500.00		814 220.14	1 231 720.14	433 000.00	798 720.14

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		8 471 928.00	8 471 928.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 196 140.00	3 196 140.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 167 000.00	3 167 000.00
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	29 140.00	29 140.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 275 788.00	5 275 788.00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	5 209 788.00	5 209 788.00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	66 000.00	66 000.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	8 471 928.00			8 471 928.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		21 818 453.88	21 818 453.88
Ressources propres externes de l'année (a)		3 220 000.00	3 220 000.00
10222	F.C.T.V.A.	1 700 000.00	1 700 000.00
10226	TAXE D AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	1 500 000.00	1 500 000.00
10251	DONS ET LEGS EN CAPITAL		
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	20 000.00	20 000.00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		18 598 453.88	18 598 453.88
28031	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS ETUDES	60 000.00	60 000.00
2804132	AMORT.SUBV. EQUIP. VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS - DEPARTEMENT	420 000.00	420 000.00
280421	AMORT. SUBV.EQUIP. VERSEES AUX PERS.DE DROIT PRIVE - BIENS MOB. MAT. ET AUTRES	60 000.00	60 000.00
280422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTAL.	50 000.00	50 000.00
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSION.DROITS SIMILAIRES BREVETS	400 000.00	400 000.00
28135	AMORT. IMOB. CORP. INSTAL. GENERALES,AGENC. AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	50 000.00	50 000.00
281531	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORPORELLES RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	8 000.00	8 000.00
28158	AMORT. IMMOB. CORP. AUTRE INSTAL. TECHN. MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	55 000.00	55 000.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	13 000.00	13 000.00
28182	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	66 000.00	66 000.00
28183	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MAT BUREAU ET INF.	270 000.00	270 000.00
28184	AMORTISSEMENT IMMOBILISATION CORPORELLES MOBILIER	150 000.00	150 000.00
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	450 000.00	450 000.00
4818	AMORTISSEMENT CHARGES A ETALER		
024	Produits de cessions	15 685 820.00	15 685 820.00
021	Virement de la section de fonctionnement	860 633.88	860 633.88

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	21 818 453.88				21 818 453.88

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	8 471 928.00
Ressources propres disponibles (IV)	21 818 453.88
Solde (V = IV-II)(6)	+13 346 525.88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
68	DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des dépenses réelles		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	
Dotation et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
78	REPRISES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des recettes réelles		
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Aquisitions d'immobilisations	
	Opération d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	
021	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFERES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	N° fiche	Nature de la dépense transférée	Durée d'étalement	Date d'entrée	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL								

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

45416 OPERATION POUR COMPTE DE TIERS		Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	36 231.90		40 000.00	40 000.00
454116	36 231.90		40 000.00	40 000.00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>				
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)	36 231.90		40 000.00	40 000.00
RECETTES (b)	34 854.62		40 000.00	40 000.00
454216 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	34 854.62		40 000.00	40 000.00
<i>040 Financement par le mandataire</i>				
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)	34 854.62		40 000.00	40 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Droits résiduels	Périodicité remboursements	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)		Categorie de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie en cours de l'exercice	
	Année (1)	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)			en intérêts (8)	en capital
Total pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 156 500,00	732 208,29	12,33								31 148,96	45 163,32
Total pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					48 342 152,41	32 128 589,29	4,42								1 174 952,36	1 776 633,72
Total pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					12 190 332,41	8 027 478,93	0,36								16 978,77	24 640,01
OPIHLM Arc de Seine Habitat	2005	P	ANNEE PARC DE TRIVALEUX	CAISSE DES DEPOSITS	1 009,94	151,64	1,25	A	2,00	F	F	2,00	Non défini - Non défini		3,03	75,03
OPIHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	ZAC DE TRIVALEUX	CAISSE DES DEPOSITS	1 940 300,92	505 395,07	7,00	A	4,43	V	LIVRET A	2,00	Non défini - Non défini		17 941,17	56 288,72
OPIHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PLA A LE STADE	CAISSE DES DEPOSITS	300 866,57	79 730,77	11,67	A	3,65	V	LIVRET A	3,55	Non défini - Non défini		6 344,94	11 948,39
OPIHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PLA TS LE STADE	CAISSE DES DEPOSITS	79 249,03	45 209,24	11,67	A	3,15	V	LIVRET A	3,05	Non défini - Non défini		1 760,88	3 113,52
OPIHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	LES BRILLANTS	CAISSE DES DEPOSITS	573 783,53	49 309,57	0,16	A	3,66	V	LIVRET A	3,55	Non défini - Non défini		17 680,48	49 590,97
OPIHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	6 / 8 RUE DE PARIS	CAISSE DES DEPOSITS	1 108 920,56	83 236,62	0,50	A	3,05	V	LIVRET A	3,55	Non défini - Non défini		3 312,10	99 236,62
OPIHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PEPINIERES PLATS	CAISSE DES DEPOSITS	51 863,13	28 854,65	12,84	A	3,05	V	LIVRET A	2,95	Non défini - Non défini		842,36	1 943,03
OPIHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	66 RUE DE PARIS	CAISSE DES DEPOSITS	72 938,70	10 926,32	1,59	A	3,60	V	LIVRET A	3,45	Non défini - Non défini		3 676,96	5 390,91
OPIHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PEPINIERE PALLUOS	CAISSE DES DEPOSITS	1 330 720,92	189 343,63	1,75	A	3,58	V	LIVRET A	3,45	Non défini - Non défini		8 776,36	27 590,39
OPIHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PEPINIERE C PALLUOS	CAISSE DES DEPOSITS	449 390,98	115 772,77	3,00	A	3,58	V	LIVRET A	3,45	Non défini - Non défini		3 994,16	37 803,60
OPIHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	BANES PALLUOS	CAISSE DES DEPOSITS	442 735,00	37 803,60	0,84	A	3,10	V	LIVRET A	2,95	Non défini - Non défini		1 115,21	2 500,00
OPIHLM Arc de Seine Habitat	2007	P	PHI CGLLS - 2006	CGLLS	5 000 000,00	2 802 446,91	6,73	A	2,33	F	F	2,25	Non défini - Non défini		35 673,74	111 566,68
OPIHLM Arc de Seine Habitat	2006	P	ADIS - Rainier 2006	ADIS	1 790 131,03	802 278,93	5,75	T	4,76	F	F	4,61	Non défini - Non défini		151,59	2 464,01
OPIHLM (Départemental)	1980	P	76 LOG RESIDENCE DU HAMEAU	DENIA crédit Local	90 188,84	15 156,74	5,07	A	0,80	F	F	1,00	Non défini - Non défini		219,94	21 993,46
OPIHLM (Départemental)	1975	P	FOYER RESIDENCE DU HAMEAU	CAISSE DES DEPOSITS	1 750 769,25	21 993,46	0,31	A	0,84	F	F	3,40	Non défini - Non défini		30 656,77	46 228,59
OPIHLM (Départemental)	2005	X	LES RIVIERES	CAISSE DES DEPOSITS	1 139 860,00	901 069,69	20,02	A	3,48	V	LIVRET A	3,40	Non défini - Non défini		70 666,77	101 228,59
OPIHLM (Départemental)	2005	X	LES RIVIERES	CAISSE DES DEPOSITS	2 096 000,00	1 071 232,29	20,95	A	3,48	V	LIVRET A	2,90	Non défini - Non défini		5 103,36	5 502,43
OPIHLM (Départemental)	2005	X	LES RIVIERES	CAISSE DES DEPOSITS	22 088,00	2 096 000,00	2,97	A	2,97	V	LIVRET A	2,90	Non défini - Non défini		5 103,36	5 502,43
OPIHLM (Départemental)	2005	X	LES RIVIERES	CAISSE DES DEPOSITS	116 530,00	107 113,45	35,92	A	2,90	V	LIVRET A	2,90	Non défini - Non défini		3 103,36	1 221,52
OPIHLM (Départemental)	2007	X	ZAC REPUBLIQUE TRIVALEUX	CAISSE DES DEPOSITS	538 425,88	363 373,74	13,75	A	3,48	V	LIVRET A	3,45	Non défini - Non défini		12 536,36	16 650,24
IMMOBIL DU MOULIN VERT	1995	X	REHAB 20 LOGS FOYER APEI	CAISSE DES DEPOSITS	703 152,49	272 854,15	7,09	A	3,25	V	LIVRET A	3,55	Non défini - Non défini		9 686,32	39 379,12
STE MALE IMMOBILIERE	1996	X	Operation 10 rue de Rainmor 1985	CAISSE DES DEPOSITS	2 878 852,31	1 192 814,58	8,58	A	3,96	V	LIVRET A	3,55	Non défini - Non défini		42 344,92	116 103,18
ADOMA	1999	X	SONACOTRA 28 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOSITS	581 743,62	288 877,65	11,00	A	3,28	V	LIVRET A	3,05	Non défini - Non défini		8 810,77	20 637,18
ADOMA	2003	X	SONACOTRA 12 RUE DE PARIS	CAISSE DES DEPOSITS	22 868,00	15 887,27	18,59	A	3,07	V	LIVRET A	2,95	Non défini - Non défini		488,67	635,58
EFIDIS	2007	P	EFIDIS 3 TER RUE DE PARIS 33 LOGEMENTS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	4 730 291,00	3 621 553,40	17,58	A	4,15	V	LIVRET A	4,15	Non défini - Non défini		150 294,47	128 677,68
EFIDIS	2002	X	ZAC MONTELETS 88 LOG AV DE VERDUN	CAISSE DES DEPOSITS	2 903 680,81	1 931 945,39	17,83	A	3,57	V	LIVRET A	3,45	Non défini - Non défini		66 652,12	79 215,42
EFIDIS	2001	X	ZAC MONTELETS 88 LOG AV DE VERDUN	CAISSE DES DEPOSITS	1 454 333,00	1 194 383,24	31,83	A	3,09	V	LIVRET A	3,45	Non défini - Non défini		41 205,53	21 017,09
EFIDIS	2001	X	ZAC MONTELETS 88 LOG AV DE VERDUN	CAISSE DES DEPOSITS	137 268,00	85 054,15	16,84	A	3,09	V	LIVRET A	2,95	Non défini - Non défini		2 509,10	3 924,89
EFIDIS	2001	X	ZAC MONTELETS 88 LOG AV DE VERDUN	CAISSE DES DEPOSITS	67 573,00	54 105,38	31,83	A	3,06	V	LIVRET A	2,95	Non défini - Non défini		1 586,11	1 039,55
EFIDIS	2009	X	RESIDENCE PARC MLF	CAISSE DES DEPOSITS	587 395,00	495 772,54	24,75	A	2,78	V	LIVRET A	2,85	Non défini - Non défini		14 129,52	11 039,00
EFIDIS	2010	P	41 Logement Résidence du Parc	DENIA crédit Local	2 674 232,00	2 059 198,12	20,58	A	3,01	V	LIVRET A	3,01	Non défini - Non défini		61 981,86	76 724,06
EFIDIS	2010	P	Logement Résidence du Parc	DENIA crédit Local	1 015 024,00	909 475,65	40,58	A	3,01	V	LIVRET A	3,01	Non défini - Non défini		27 284,52	33 291,68
EFIDIS	2008	X	EFIDIS - 5 TER ARNAUDET 50 LOGEMENTS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	5 092 734,00	4 168 413,40	18,75	A	5,13	V	LIVRET A	5,13	Non défini - Non défini		213 737,01	121 726,79
EFIDIS	2008	X	EFIDIS - 5 TER ARNAUDET 50 LOGEMENTS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 368 343,00	2 209 430,77	38,75	A	3,02	V	LIVRET A	5,13	Non défini - Non défini		113 343,79	139 777,26
IMMOBILIERE 3F	2003	X	LES MONTELETS	CAISSE DES DEPOSITS	107 340,00	72 045,72	18,07	A	3,02	V	LIVRET A	2,95	Non défini - Non défini		2 123,35	2 882,20
IMMOBILIERE 3F	2003	X	LES MONTELETS	CAISSE DES DEPOSITS	1 073 340,00	819 389,65	33,07	A	3,08	V	LIVRET A	2,95	Non défini - Non défini		33 583,53	44 470,93
IMMOBILIERE 3F	2007	X	47 LOGEMENTS ZAC LES MONTELETS	CAISSE DES DEPOSITS	812 213,99	819 389,65	3,08	S	3,08	V	INF FR XT	4,15	Non défini - Non défini		53 583,53	64 470,93
IMMOBILIERE 3F	2007	X	12 LOG SUR 60 ZAC MONTELETS	CAISSE DES DEPOSITS	1 314 234,48	1 314 234,48	18,67	S	3,31	V	INF FR XT	4,15	Non défini - Non défini		44 162,42	44 162,42
IMMOBILIERE 3F	2013	P	12 Logements Epiad "Le chatelet"	CREDIT FONCIER DE FRANCE	295 400,00	272 920,49	40,75	A	2,32	V	LIVRET A	2,32	Non défini - Non défini		6 331,75	4 056,64
IMMOBILIERE 3F	2013	P	12 Logements Epiad "Le chatelet"	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 899 886,00	2 467 076,78	23,75	A	2,32	V	LIVRET A	2,32	Non défini - Non défini		57 250,10	77 895,86
IMMOBILIERE 3F	2004	X	FOYER-HEBERGEMENT 1 DESVERGONES	CAISSE DES DEPOSITS	550 000,00	280 020,64	9,58	A	3,53	V	LIVRET A	3,45	Non défini - Non défini		9 660,71	29 924,55
Total Général					49 995 658,41	32 861 346,07									1 209 069,71	1 815 776,76

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...)
(5) Taux annuel, tout frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IC0CB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	76 310.90
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0.00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	3 588 732.48
Provisions pour garanties d'emprunts	0.00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	3 665 043.38
Recettes réelles de fonctionnement	75 449 057.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	4.86%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES					IV
ENGAGEMENT HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS					
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subvention (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204132	Subvention d'équipement	Investissement	Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris	Organisme inter-départemental	100 000,00
20421	Subvention d'équipement	Acquisition de vélos électriques	Personnes physiques	Personnes physiques	50 000,00
20422	Subvention d'équipement	Restauration	Asso. pour la sauvegarde de l'Orgue de Marcel Dupré	Association	10 000,00
FONCTIONNEMENT					
65733	Subvention de fonctionnement	Fonds Solidarité Logement	Fonds Solidarité Logement	Collectivité locale	16 000,00
657362	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Subventions de fonctionnement - CCAS	Etablissement public local	1 978 150,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. des Directeurs Généraux des Villes des Hauts-de-Seine	Association	100,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Groupe Amical du Personnel	Association	27 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Accueil des Villes Françaises Meudon	Association	2 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Service d'Accompagn. et d'Inform. pour la Scolar. des élèves handicapés - SAIS 92	Association	1 400,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Aumonerie des Collèges de Meudon-la-Forêt	Association	500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	GEPEC - Aumonerie de Meudon	Association	1 900,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	374ème Section des Médailleurs Militaires - Meudon	Association	500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. des Combattants et Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc	Association	950,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Union locale CFDT de Meudon	Association	1 300,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement	Association	650,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Union Fédérale des Consommateurs - UFC - Que choisir - Meudon	Association	600,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Amis du Bar des Sciences Meudonnais	Association	100,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	La Gatine	Association	500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Meudonnaise et Forestoise	Association	3 500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Amicale Loisirs et Culture	Association	5 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Avenir Forestois A Meudon - AFAM	Association	100,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Médiateurs dans la ville	Association	3 400,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Union nationale des locataires indépendants	Association	150,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso Nat. des Membres de l'Ordre National du Mérite - Section des Hauts-de-Seine	Association	350,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	West side robotlab	Association	2 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Meudon space contractor	Association	50 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les compagnons de Jean des entommeurs	Association	500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Bureau des étudiants de l'Observatoire de Paris	Association	100,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. D'Aide Aux Victimes d'Infractions Pénales des Hauts de Seine - ADAVIP	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Slovensko	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Breaktime	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Baguette et bretzel, l'amitié franco-allemande au cœur de l'Europe	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Sekwana-Lydynia	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	La reliance Meudon Woluwé	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Lire et faire lire 92	Association	600,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Coopératives scolaires	Association	27 300,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Choeur de Meudon	Association	3 400,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les chœurs d'enfants de Meudon	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Amis de Meudon	Association	3 300,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Compagnie Arcane	Association	8 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Culturelle du Plateau	Association	8 600,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Meudon 7e Art	Association	60 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. pour la sauvegarde de l'Orgue de Marcel Dupré	Association	1 200,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Assuratel	Association	800,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Photo Club Amateur de Meudon	Association	300,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Portugaise de Meudon-la-forêt	Association	1 500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Culturelle Paris en Seine	Association	1 100,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Brasis-Arts, Rythmes et Couleurs	Association	2 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	F'Art'Fadet	Association	2 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	La Compagnie de l'Athanos	Association	4 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Amis du Paysage Français	Association	4 500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Ré-Création	Association	500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. pour le dévelop. et l'enseign. de la langue et de la culture arménienne	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Le petit cinéma de Meudon	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Fêtes autour du Monde	Association	1 700,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les ateliers des petites mains de Meudon	Association	300,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Académie d'Art de Meudon et des Hauts-de-Seine	Association	15 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	L'atelier de Thomasine	Association	750,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Quentin le jeune	Association	700,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Sospyrinthe	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Archimusic	Association	8 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Musique sans frontières	Association	750,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Académie musicale Philippe Jaroussky	Association	10 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Adélie Barbe - Soutien à l'émergence artistique	Association	500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. culturelle franco-arménienne de Meudon	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Sportive Meudonnaise club de la forêt Vitesse	Association	5 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Club Hippique des Etangs de Meudon	Association	6 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Club Meudonnais de Patinage Art. et de Danse sur Glace	Association	25 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Section d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire	Association	600,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Meudon Dance Twirl	Association	4 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Meudon Hockey Club	Association	160 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Office Municipal des Sports et Loisirs de Meudon	Association	73 350,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Association Sportive Meudonnaise	Association	518 700,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Sportive du personnel Acier Métallurgie Fer	Association	4 600,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Meudon Triathlon Club	Association	3 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Arc de Seine Kayak	Association	1 100,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Dunes d'Espoir	Association	400,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENT HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subvention (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Sportive du Lycée Rabelais de Meudon	Association	350,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Sportive du Collège Rabelais de Meudon	Association	370,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Association sportive du lycée professionnel des Côtes de Villebon	Association	500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Mantalo Club	Association	1 580,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Club de Plongée Galatée	Association	4 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Meudon gym danse	Association	1 500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Gazelles	Association	500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Football club des copains de Meudon	Association	500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Rosa Mouv	Association	500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Contrainte de service public	Vert Marine - Piscine	Société par Actions Simplifiée	550 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Contrainte de service public	LS Meudon - Patinoire	Sarl	195 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Fédér. des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France - Groupe local Sèvres-Meudon-Ville d'Avray	Association	1 500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Eclaireuses Eclaireurs de France - Groupe de Meudon	Association	4 500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Guides et Scouts d'Europe - Groupes de Meudon	Association	5 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Scouts et Guides de France - Groupe St Martin	Association	5 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Scouts unitaires de France	Association	900,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Maison Pour Tous	Association	140 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Croix Rouge Française - Délégation locale de Meudon	Association	12 500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Croix Rouge Française - Centre de santé	Association	12 500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	France Alzheimer Hauts-de-Seine	Association	1 400,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	APEI - Asso. des parents et amis de personnes handicapées mentales	Association	15 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Amis aux handicapés mentaux et autres - Foi, Espérance, Amour	Association	1 900,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Papillons Blancs de Saint-Cloud	Association	5 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques - Unafam 92	Association	300,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	1 pour tous, tous pour l'autisme	Association	500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Autistes sans frontières 92	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Secours Catholique - Délégation des Hauts-de-Seine	Association	1 500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Secours populaire français	Association	1 500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Croix Rouge Française - Centre d'Hébergement d'Urgence	Association	79 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les restaurants du coeur - Relais du coeur 92	Association	6 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Fonds arménien de France	Association	5 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Centre d'Inform. Féminin et Familial - Centre d'Inform. sur les Droits des Femmes des Hauts-de-Seine	Association	20 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Les Diaconesses de Reuilly - Les Amis du Châtelet	Association	18 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Comité Meudonnais des Seniors	Association	153 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. Familiale de Meudon-la-Forêt	Association	5 400,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Asso. des Familles de Meudon	Association	8 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Crèche parentale "La Chrysalide"	Association	65 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Crèche parentale "Les Copains d'Abord"	Association	50 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Crèche parentale "Les P'tits As"	Association	50 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Convention	Crèche parentale "Les Petits Pirates"	Association	40 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Groupe Emploi Cadres	Association	1 500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Elles@Meudon	Association	500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Sans condition d'octroi	Meudon Commerce	Association	12 000,00

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		
	B2.1	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP		Montant des CP				Restes à financer (exercices au delà de 2021)
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Restes à financer de l'exercice 2021	
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		
	B2.1	
	B2.2	

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE		Montant des CP				Restes à financer (exercices au delà de 2021)
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020	Restes à financer de l'exercice 2021	
Dépenses				(1)	(2)		
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXE
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 1er janvier 2020

**IV
C1**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			dont CAC	dont Marchés forains
		A TEMPS COMPLET	A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
Directeur Général des services	A	1		1	1.00		1.00		
Directeur Général Adjoint	A	3		3	3.00		3.00		
Directeur Général des services techniques	A								
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS		4	0	4	4.00		4.00	-	-
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	1		1	1.00		1.00		
ATTACHE HORS CLASSE		1		1	1.00		1.00		
ATTACHE PRINCIPAL	A	10		10	6.91	3.00	9.91		
ATTACHE TERRITORIAL	A	30		30	13.69	14.00	27.69	1.00	
REDACTEUR PPAL 1ERE CL	B	10		10	9.00	1.00	10.00		
REDACTEUR PPAL 2EME CL	B	5	2	7	4.00	3.00	7.00		
REDACTEUR TERRITORIAL	B	8		8	5.86	2.00	7.86		
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CL	C	26		26	25.91		25.91		
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CL	C	26	2	28	19.86	9.00	28.86		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	19		19	17.57	2.00	19.57	1.00	
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		136	4	140	104.80	34.00	138.80	2.00	-
INGENIEUR PRINCIPAL	A	5		5	3.86	1.00	4.86		
INGENIEUR	A	7		7	5.00	1.00	6.00		
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	8		8	6.71	1.00	7.71		
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	10		10	6.00	4.00	10.00		
TECHNICIEN	B	7		7	2.00	2.00	4.00		
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	15		15	15.00		15.00		
AGENT DE MAITRISE	C	12		12	11.00	1.00	12.00		
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CL	C	13		13	13.00		13.00		
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CL	C	121	3	124	92.36	33.00	125.36		
ADJOINT TECHNIQUE	C	60	1	61	49.86	9.00	58.86		1.00
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		258	4	262	204.79	52.00	256.79	-	1.00
EDUCATEUR JEUNES ENF CL EXCEP	A	1		1		1.00	1.00		
EDUCATEUR JEUNES ENF. 1ERE CL	A	13		13	11.00	1.00	12.00		
EDUCATEUR JEUNES ENF 2EME CL	A	7		7	2.00	5.00	7.00		
ATSEM PPAL 1ERE CL	C	17		17	16.69		16.69		
ATSEM PPAL 2EME CL	C	10		10	4.71	7.00	11.71		
TOTAL FILIERE SOCIALE		48	-	48	34.40	14.00	48.40	-	-
MEDECIN TERR 2EME CLASSE	A		2	2		0.57	0.57		
PSYCHOLOGUE TERR.CL.NORMALE	A	1	2	3	1.00	0.66	1.66		
PUERICULTRICE TERR.CL NORMALE	A	5		5	1.00	3.00	4.00		
PUERICULTRICE DE CLASSE SUP		1		1	1.00		1.00		
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CL.NORMALE	A	1		1	1.00		1.00		
INFIRMIER TERR. CL.SUPERIEURE	B	1		1	1.00		1.00		
AUXILIAIRE PUERIC.PPAL 1ERE CL	C	19		19	18.57		18.57		
AUXILIAIRE PUERIC.PPAL 2EME CL	C	18		18	11.86	4.00	15.86		
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE		46	4	50	35.43	8.23	43.66	-	-
CONSEILLER TERR. des APS	A	1		1	1.00		1.00		
EDUCATEUR des APS PPAL 1ERE CLASSE	B	2		2	2.00		2.00		
EDUCATEUR des APS	B	1		1	1.00		1.00		
TOTAL FILIERE SPORTIVE		4	-	4	4.00	-	4.00	-	-
ATTACHE CONSERV. DU PATRIMOINE	A	3		3	3.00		3.00		
CONSERVATEUR BIB EN CHEF	A	1		1					
BIBLIOTHECAIRE PRICIPALE	A	1		1	1.00		1.00		
BIBLIOTHECAIRE TERR.	A	4		4	3.00		3.00		
ASSISTANT CONS PATR PPAL 1ERE CL	B	7		7	7.00		7.00		
ASSISTANT CONS PATR PPAL 2EME CL	B	12		12	4.86	7.00	11.86		
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	2		2	1.00	2.00	3.00		
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 2EME CL	C	5		5	6.00		6.00		
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1		1	1.00		1.00		
TOTAL FILIERE CULTURELLE		36	-	36	26.86	9.00	35.86	-	-
ANIMATEUR PPAL 1ERE CLASSE	B	4		4	4.00		4.00		
ANIMATEUR PPAL 2EME CLASSE	B	9		9	9.00		9.00		
ANIMATEUR	B	17		17	6.86	9.00	15.86		
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 1ERE CLASSE	C	1		1	1.00		1.00		
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 2EME CLASSE	C	13		13	4.00	9.00	13.00		
ADJOINT D'ANIMATION	C	7	2	9	4.00	1.00	5.00		
TOTAL FILIERE ANIMATION		51	2	53	28.86	19.00	47.86	-	-
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	1		1	1.00		1.00		
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	5		5	4.00		4.00		
GARDIEN BRIGADIER	C	11		11	9.00		9.00		
TOTAL FILIERE POLICE		17	0	17	14.00	-	14.00	-	-

IV - ANNEXE
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 1er janvier 2020

IV
C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			dont CAC	dont Marchés forains
		A TEMPS COMPLET	A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
COLLABORATEURS DE CABINET		2		2		2.00	2.00		
ASSISTANTES MATERNELLES		25		25		26.00	26.00		
TOTAL EMPLOIS NON CITES		27	0	27	-	28.00	28.00	-	-
TOTAL GENERAL		627	14.00	641	457.14	164.23	621.37	2	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B et C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité.

Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé. ETPT = effectifs physiques X quotité temps travail X période d'activité dans l'année

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL au 1er janvier 2020

**IV
C1**

AGENTS CONTRACTUELS EN FONCTION	EMPLOIS BUDGETAIRES	CAT (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	DONT CAC
Agents occupant un emploi permanent							
Attaché PPAL	1	A	ADM	IB 885	art 3-4	CDI	
Attaché PPAL	2	A	ADM	IB 783	art 3-4	CDI	
Attaché	1	A	ADM	IB 441	art 3-2	CDD	
Attaché	1	A	ADM	IB 441	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Attaché	1	A	ADM	IB 462	art 3-2	CDD	1
Attaché	5	A	ADM	IB 462	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Attaché	1	A	ADM	IB 490	art 3-2	CDD	
Attaché	1	A	ADM	IB 490	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Attaché	2	A	ADM	IB 607	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Attaché	1	A	ADM	IB 679	art 3-2	CDD	
Attaché	1	A	ADM	IB 778	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Rédacteur PPAL 1ERE CL	1	B	ADM	IB 461	art 3-2	CDD	
Rédacteur PPAL 2EME CL	1	B	ADM	IB 389	art 3-2	CDD	
Rédacteur PPAL 2EME CL	1	B	ADM	IB 399	art 3-2	CDD	
Rédacteur PPAL 2EME CL	1	B	ADM	IB 458	art 3-2	CDD	
Rédacteur	1	B	ADM	IB 372	art 3-2	CDD	
Rédacteur	1	B	ADM	IB 452	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif PPAL 2EME CL	1	C	ADM	IB 351	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif PPAL 2EME CL	1	C	ADM	IB 354	art 3-1	CDD	
Adjoint Administratif PPAL 2EME CL	1	C	ADM	IB 374	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif PPAL 2EME CL	1	C	ADM	IB 381	art 3-1	CDD	
Adjoint Administratif PPAL 2EME CL	3	C	ADM	IB 403	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif PPAL 2EME CL	1	C	ADM	IB 430	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif PPAL 2EME CL	1	C	ADM	IB 430	art 3-1	CDD	
Adjoint Administratif	1	C	ADM	IB 353	art 3-2	CDD	
Adjoint Administratif	1	C	ADM	IB 361	art 3-1	CDD	
Ingénieur PPAL	1	A	TECH	IB 985	art 3-4	CDI	
Ingénieur	1	A	TECH	IB 471	art 3-2	CDD	
Technicien PPAL 1ERE CL	1	B	TECH	IB 638	art 3-2	CDD	
Technicien PPAL 2EME CL	1	B	TECH	IB 389	art 3-2	CDD	
Technicien PPAL 2EME CL	1	B	TECH	IB 399	art 3-2	CDD	
Technicien PPAL 2EME CL	1	B	TECH	IB 429	art 3-2	CDD	
Technicien PPAL 2EME CL	1	B	TECH	IB 506	art 3-2	CDD	
Technicien	1	B	TECH	IB 379	art 3-2	CDD	
Technicien	1	B	TECH	IB 478	art 3-2	CDD	
Agent de Maîtrise	1	C	TECH	IB 363	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	4	C	TECH	IB 351	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	1	C	TECH	IB 354	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	8	C	TECH	IB 354	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	2	C	TECH	IB 358	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	11	C	TECH	IB 358	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	1	C	TECH	IB 362	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	4	C	TECH	IB 362	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	1	C	TECH	IB 374	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	1	C	TECH	IB 403	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique PPAL 2EME CL	1	C	TECH	IB 444	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique	4	C	TECH	IB 348	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique	1	C	TECH	IB 348	art 3-2	CDD	
Adjoint Technique	1	C	TECH	IB 350	art 3-1	CDD	
Adjoint Technique	1	C	TECH	IB 351	art 21 loi 2012	CDI	
Adjoint Technique	1	C	TECH	IB 354	art 21 loi 2012	CDI	
Adjoint Technique	1	C	TECH	IB 354	art 3-1	CDD	
Assistant Conservation PPL 2EME CL	1	B	CULT	IB 389	art 3-1	CDD	
Assistant Conservation PPL 2EME CL	4	B	CULT	IB 389	art 3-2	CDD	
Assistant Conservation PPL 2EME CL	1	B	CULT	IB 399	art 3-2	CDD	
Assistant Conservation PPL 2EME CL	1	B	CULT	IB 415	art 3-2	CDD	
Assistant Conservation	1	B	CULT	IB 372	art 3-2	CDD	
Assistant Conservation	1	B	CULT	IB 372	art 3-1	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants CL EXCEP	1	A	SOC	IB 713	art 3-2	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants 1ERE CL	1	A	SOC	IB 539	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants 2EME CL	2	A	SOC	IB 404	art 3-2	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants 2EME CL	1	A	SOC	IB 438	art 3-2	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants 2EME CL	1	A	SOC	IB 438	art 3-3 alinéa 2	CDD	
Educateur de Jeunes Enfants 2EME CL	1	A	SOC	IB 453	art 3-2	CDD	
ASEM PPAL 2EME CL	3	C	SOC	IB 354	art 3-1	CDD	
ASEM PPAL 2EME CL	2	C	SOC	IB 354	art 3-2	CDD	
ASEM PPAL 2EME CL	1	C	SOC	IB 362	art 3-2	CDD	
ASEM PPAL 2EME CL	1	C	SOC	IB 374	art 3-2	CDD	
Assistantes Maternelles	24		SOC	SMIC	Loi 2005-706	A	
Assistantes Maternelles	2		SOC	SMIC	Loi 2005-706	A	
Médecin 2EME CL	1	A	MED.SOC	IB 912	art 21 loi 2012	CDI	
Infirmier soins généraux C.NRL	1	A	MED.SOC	IB 508	art 3-2	CDD	
Psychologue CL NRL	1	A	MED.SOC	IB 441	art 3-2	CDD	
Puéricultrice CL NRL	1	A	MED.SOC	IB 480	art 3-2	CDD	
Puéricultrice CL NRL	1	A	MED.SOC	IB 501	art 3-2	CDD	
Puéricultrice CL NRL	1	A	MED.SOC	IB 528	art 3-2	CDD	
Auxiliaire Puériculture PPAL 2EME CL	4	C	MED.SOC	IB 354	art 3-2	CDD	

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL au 1er janvier 2020

**IV
C1**

AGENTS CONTRACTUELS EN FONCTION	EMPLOIS BUDGETAIRES	CAT (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	DONT CAC
Animateur	3	B	ANIM	IB 372	art 3-2	CDD	
Animateur	1	B	ANIM	IB 379	art 3-2	CDD	
Animateur	3	B	ANIM	IB 388	art 3-2	CDD	
Animateur	1	B	ANIM	IB 415	art 3-2	CDD	
Animateur	1	B	ANIM	IB 431	art 3-2	CDD	
Adjoint d'Animation PPAL 2EME CL	1	C	ANIM	IB 354	art 3-2	CDD	
Adjoint d'Animation PPAL 2EME CL	5	C	ANIM	IB 358	art 3-2	CDD	
Adjoint d'Animation PPAL 2EME CL	3	C	ANIM	IB 362	art 3-2	CDD	
Adjoint d'Animation	1	C	ANIM	IB 348	art 3-1	CDD	
Adjoint d'Animation	1	C	ANIM	IB 353	art 3-2	CDD	
Total agents occupant un emploi permanent	166						1
Collaborateur Cabinet	2		CAB		art 110	CDD	
Contrat Unique d'insertion	0		ANIM	SMIC	contrat aidé	A	
Animateurs Accueil périscolaire (ETP)	33.61		ANIM	12,24 € brut / heure	art 3 a	CDD	
Surveillants restauration scolaire (ETP)	16.82		ANIM	10,68 € brut / heure	art 3 a	CDD	
Animateurs prévention jeunesse (ETP)	0.49		ANIM	12,24 € brut / heure	art 3 a	CDD	
Animateurs école des sports (ETP)	1.81		SPORT	IM 339	art 3 a	CDD	
Saisonniers	1		ADM	IM 326	art 3 b	CDD	
Saisonniers	1.08		TECH	IM 326	art 3 b	CDD	
Total agents occupant un emploi non permanent (6)	56.81						
TOTAL GENERAL	222.81						1

(2) SECTEUR

ADM : : Financier
 TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social (dont aide sociale)
 MS : Médico-Social
 MT : Médico technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel (dont enseignement)
 ANIM : Animation
 PM : Police municipale
 OTR : missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

art 3 a : accroissement d'activité temporaire
 art 3 b : besoin saisonnier
 art 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...),
 art 3-2 : pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi
 art 3-3-1 : absence de cadres d'emplois susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 art 3-3-2 : Pour les emplois du niveau de la catégorie A, lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient
 art 3-4 : contrat à durée indéterminée - art 21 loi 12/03/12
 art 38 : travailleurs handicapés catégorie C
 art 110 : collaborateur de cabinet

(5) CONTRAT : Nature du contrat : CDD, CDI ou autres (par exemple contrats aidés)

(6) Non permanent : occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

IV - ANNEXE
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ETAT DU PERSONNEL au 1er janvier 2020

IV
C1.1

LISTE DES GRADES OU EMPLOIS

GRADE OU EMPLOI	CAT	GRADE OU EMPLOI	CAT
Directeur Général des Services		SECTEUR MEDICO-SOCIAL	
Directeur Général Adjoint des Services		MEDECIN 2EME CL	A
Collaborateur Cabinet		PSYCHOLOGUE TERR. CL NORMALE	A
		PUERICULTRICE TERR CL SUP	A
SECTEUR ADMINISTRATIF		PUERICULTRICE TERR CL NORMALE	A
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CL NORM	A
ATTACHE HORS CLASSE	A		
ATTACHE PRINCIPAL	A	INFIRMIER TERR. CL SUPERIEURE	B
ATTACHE TERRITORIAL	A		
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	AUXILIAIRE PUERIC PAL 1ERE CL	C
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	AUXILIAIRE PUERIC PAL 2EME CL	C
REDACTEUR TERRITORIAL	B	SECTEUR SPORTIF	
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE	C	CONSEILLER TER. APS	A
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME	C	EDUCAT. APS PPAL 1ERE CL	B
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	EDUCATEUR des APS	B
SECTEUR TECHNIQUE		SECTEUR CULTUREL	
INGENIEUR PRINCIPAL	A	ATTACHE DE CONS. DU PATR	A
INGENIEUR	A	CONSERVATEUR BIB EN CHEF	A
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	BIBLIOTHECAIRE PPAL	A
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	BIBLIOTHECAIRE	A
TECHNICIEN	B	ASSISTANT CONS PATR PPAL 1ERE CL	B
AGENT DE MAITRISE PPAL	C	ASSISTANT CONS PATR PPAL 2EME CL	B
AGENT DE MAITRISE	C	ASSISTANT DE CONSERVATION	B
ADJOINT TECH.PAL 1ERE CL	C	ADJOINT TER PAT PPAL 2EME CL	C
ADJOINT TECH.PAL 2EME CL	C	ADJOINT TER PAT	C
ADJOINT TECH.	C	SECTEUR ANIMATION	
SECTEUR SOCIAL		ANIMATEUR PPAL 1ERE CL	B
EDUCATEUR JEUNES ENF CL EXCEP	A	ANIMATEUR PPAL 2EME CL	B
EDUCATEUR JEUNES ENF. 1ERE CL	A	ANIMATEUR	B
EDUCATEUR JEUNES ENF 2EME CL	A	ADJOINT TER D'ANIM. PPAL 1ERE CL	C
		ADJOINT TER D'ANIM. PPAL 2EME CL	C
		ADJOINT TER D'ANIMATION	C
ATSEM PPAL 1ERE CL	C	POLICE MUNICIPALE	
ATSEM PPAL 2EME CL	C	CHEF DE SERVICE DE PM	A
		BRIGADIER CHEF PPAL	C
		GARDIEN BRIGADIER	C

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie de Meudon (service financier). (1)
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				446 798.38
Contrat d'affermage du 09/05/2016	Patinoire de Meudon	LS Meudon	Société à responsabilité limitée	166 195.08
Contrat d'affermage du 15/06/2015	Piscine de Meudon	Vert Marine	Société par actions simplifiée	280 603.29
Détention d'une part du capital				305 300.00
Délibération du 28/09/2010	Sté publique locale d'aménagt. Seine Ouest Aménagt.	SPLA Seine Ouest Aménagement	Société publique locale d'aménagt.	4 400.00
Délibération du 30/06/2003	Sté d'économie mixte de l'Arc de Seine	SEMADS	Société d'économie mixte	300 900.00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				32 861 345.07
Garantie d'un emprunt	ADOMA		SA d'HLM	304 764.92
Garantie d'un emprunt	APEI de Meudon		Association	280 020.64
Garantie d'un emprunt	EFIDIS		SA d'HLM	16 724 312.04
Garantie d'un emprunt	IMMOB. DU MOULIN VERT		SA d'HLM	272 854.15
Garantie d'un emprunt	IMMOBILIERE 3F		SA d'HLM	4 991 905.43
Garantie d'un emprunt	LOGIREP		SA d'HLM	732 806.29
Garantie d'un emprunt	OPDHLM (Départemental)		Etablissement public local	3 127 823.99
Garantie d'un emprunt	OPHLM Arc de Seine Habitat		Etablissement public local	4 870 669.29
Garantie d'un emprunt	SOFILOGIS		SA d'HLM	363 373.74
Garantie d'un emprunt	STE NALE IMMOBILIERE		SA d'HLM	1 192 814.58
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				3 955 800.00
Délibération du 06/02/2020	Groupe Amical du Personnel		Association	27 000.00
	La reliance Meudon Woluwé		Association	1 000.00
	Asso. Culturelle du Plateau		Association	8 600.00
	Meudon 7e Art		Association	60 000.00
	Meudon Hockey Club		Association	160 000.00
	Office Municipal des Sports et Loisirs de Meudon		Association	73 350.00
	Association Sportive Meudonnaise		Association	518 700.00
	Vert Marine - Piscine		Société par actions simplifiée	550 000.00
	LS Meudon - Patinoire		Société à responsabilité limitée	195 000.00
	Maison Pour Tous		Association	140 000.00
	Croix Rouge Française - Centre d'Hébergement d'Urg.		Association	79 000.00
	Comité Meudonnais des Seniors		Association	153 000.00
	Meudon Commerce		Association	12 000.00
	CCAS		Etablissement public local	1 978 150.00
Autres				0.00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D' INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1
LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3
LISTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF)	20/12/1922	sans fiscalité	
Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF)	29/09/1993	sans fiscalité	
Syndicat mixte Paris Métropole	15/06/2010	sans fiscalité	
Métropole Grand Paris	01/01/2016		4 900.00
Etablissements publics territoriaux			
Grand Paris Seine Ouest (GPSO)	02/06/2009	CFE	
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle ou sans fiscalité

C3.2 - LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	action sociale et médico-sociale	1986	86/48 du 24/07/1986	SPA	non

C3.3 - LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie directe	Régie publicitaire	1997	10/97 du 27/01/1997	SPA	oui
Régie directe	Centre d' Art et de Culture	2000	36/2000 du 22/03/2000	SPA	oui
Régie directe	Hôtel d'activités artisanales du Potager du Dauphin	2006	124/2006 du 07/12/2006	SPA	oui
Régie directe	Activités commerciales du site Rodin-Arnaudet	2009	68/2009 du 20/05/2009	SPA	oui
Régie directe	Exploitation des marchés publics d'approvisionnement	2013	122/2013 du 11/12/2013	SPA	oui

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases prévisionnelles estimées par la Ville (*)	Variation des bases / (N-1)	Taux appliqués par décision du Conseil Municipal	Variation des taux / (N-1)	Produits votés par le conseil municipal	Variation des produits / (N-1)
Taxe d'habitation (**)	113 141 437,00	0,90%	21,28%	0,00%	24 076 498,00	0,90%
TFPB	115 099 263,00	0,90%	12,88%	0,00%	14 824 785,00	0,90%
TFPNB	357 572,00	0,90%	14,76%	0,00%	52 778,00	0,90%
CFE						
TOTAL	228 598 272,00	0,90%			38 954 061,00	0,90%

(*) les bases fiscales ne sont pas notifiées mais seulement estimées.

(**) Un produit supplémentaire de 134 846 € relatif à la majoration de la taxe d'habitation sur les meublés non affectés à l'habitation principale est attendu.

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE REGIE PUBLICITAIRE
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON

Numéro SIRET : 21920048200459

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET 03 : REGIE PUBLICITAIRE

ANNEE 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	84 010.00	84 010.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		84 010.00	84 010.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	84 010.00	84 010.00
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	75 270.00		61 000.00	61 000.00	61 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	22 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 010.00		3 010.00	3 010.00	3 010.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	100 280.00		84 010.00	84 010.00	84 010.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100.00				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	8 138.88				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	108 518.88		84 010.00	84 010.00	84 010.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	108 518.88		84 010.00	84 010.00	84 010.00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	84 010.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	84 000.00		84 000.00	84 000.00	84 000.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10.00		10.00	10.00	10.00
	Total des recettes de gestion courante	84 010.00		84 010.00	84 010.00	84 010.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	84 010.00		84 010.00	84 010.00	84 010.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	84 010.00		84 010.00	84 010.00	84 010.00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	84 010.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)		Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	--	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	61 000.00		61 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 000.00		20 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 010.00		3 010.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		84 010.00		84 010.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	84 010.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total				+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	84 000.00		84 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10.00		10.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		84 010.00		84 010.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	84 010.00
--	---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total				

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
---	---

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	75 270.00	61 000.00	61 000.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	50 270.00	38 000.00	38 000.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	25 000.00	23 000.00	23 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	22 000.00	20 000.00	20 000.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	22 000.00	20 000.00	20 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 010.00	3 010.00	3 010.00
6541	CREANCES ADMISSIONS EN NON VALEUR	3 000.00	3 000.00	3 000.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	10.00		
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		100 280.00	84 010.00	84 010.00
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	100.00		
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	100.00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)	8 138.88		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		108 518.88	84 010.00	84 010.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	108 518.88	84 010.00	84 010.00
---	-------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	84 010.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	84 000.00	84 000.00	84 000.00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	84 000.00	84 000.00	84 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10.00		
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		10.00	10.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		84 010.00	84 010.00	84 010.00
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		84 010.00	84 010.00	84 010.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	84 010.00	84 010.00	84 010.00
---	------------------	------------------	------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	84 010.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement			

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)				
--	--	--	--	--

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement				

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)				
---	--	--	--	--

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	
Solde (V = IV-II)(6)	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

**BUDGET ANNEXE CENTRE D'ART ET DE CULTURE
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON**

Numéro SIRET : 21920048200467

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 04 CENTRE ART ET DE CULTURE

ANNEE 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 005 155.00	2 005 155.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 005 155.00	2 005 155.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	461 050.00	461 050.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		461 050.00	461 050.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 466 205.00	2 466 205.00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	885 586.00		803 030.00	803 030.00	803 030.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	774 710.00		725 065.00	725 065.00	725 065.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	1 660 306.00		1 528 105.00	1 528 105.00	1 528 105.00
66	CHARGES FINANCIERES	30 000.00		16 000.00	16 000.00	16 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 690 306.00		1 544 105.00	1 544 105.00	1 544 105.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	120 320.00		162 550.00	162 550.00	162 550.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	298 500.00		298 500.00	298 500.00	298 500.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	418 820.00		461 050.00	461 050.00	461 050.00
	TOTAL	2 109 126.00		2 005 155.00	2 005 155.00	2 005 155.00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 005 155.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	295 000.00		298 000.00	298 000.00	298 000.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	55 300.00		48 300.00	48 300.00	48 300.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 737 076.00		1 638 105.00	1 638 105.00	1 638 105.00
	Total des recettes de gestion courante	2 087 376.00		1 984 405.00	1 984 405.00	1 984 405.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 750.00		1 750.00	1 750.00	1 750.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 089 126.00		1 986 155.00	1 986 155.00	1 986 155.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	20 000.00		19 000.00	19 000.00	19 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	20 000.00		19 000.00	19 000.00	19 000.00
	TOTAL	2 109 126.00		2 005 155.00	2 005 155.00	2 005 155.00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 005 155.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	442 050.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	18 466.67		10 000.00	10 000.00	10 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 103.69		21 050.00	21 050.00	21 050.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	90 064.99		111 000.00	111 000.00	111 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	161 635.35		142 050.00	142 050.00	142 050.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	290 000.00		300 000.00	300 000.00	300 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES	12 438.83				
	Total des dépenses financières	302 438.83		300 000.00	300 000.00	300 000.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	464 074.18		442 050.00	442 050.00	442 050.00
040	OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	20 000.00		19 000.00	19 000.00	19 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	20 000.00		19 000.00	19 000.00	19 000.00
	TOTAL	484 074.18		461 050.00	461 050.00	461 050.00

+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
	=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
	461 050.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	120 320.00		162 550.00	162 550.00	162 550.00
040	OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	298 500.00		298 500.00	298 500.00	298 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	418 820.00		461 050.00	461 050.00	461 050.00
	TOTAL	418 820.00		461 050.00	461 050.00	461 050.00

+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
	=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
	461 050.00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	442 050.00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	803 030.00		803 030.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	725 065.00		725 065.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	16 000.00		16 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		298 500.00	298 500.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		162 550.00	162 550.00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 544 105.00	461 050.00	2 005 155.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 005 155.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		19 000.00	19 000.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	300 000.00		300 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	10 000.00		10 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	21 050.00		21 050.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	111 000.00		111 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		442 050.00	19 000.00	461 050.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	461 050.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	298 000.00		298 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	48 300.00		48 300.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 638 105.00		1 638 105.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 750.00	19 000.00	20 750.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		1 986 155.00	19 000.00	2 005 155.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	2 005 155.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		298 500.00	298 500.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		162 550.00	162 550.00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total			461 050.00	461 050.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	461 050.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	885 586.00	803 030.00	803 030.00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	422 450.00	363 100.00	363 100.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	2 000.00	2 000.00	2 000.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	72 000.00	45 170.00	45 170.00
60622	CARBURANTS	1 200.00	1 200.00	1 200.00
60623	ALIMENTATION	1 800.00	1 800.00	1 800.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	4 130.00	4 400.00	4 400.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	10 220.00	10 370.00	10 370.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	83 820.00	83 825.00	83 825.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	15 000.00	15 000.00	15 000.00
615221	ENTRETIEN REPARATION.BATIMENTS PUBLICS	13 000.00	17 000.00	17 000.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	18 120.00	18 120.00	18 120.00
6156	MAINTENANCE	10 500.00	10 500.00	10 500.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 100.00	1 100.00	1 100.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	6 866.00	5 300.00	5 300.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	800.00	765.00	765.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6228	RENUMERATIONS INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES DIVERS	20 000.00	16 000.00	16 000.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	21 500.00	21 500.00	21 500.00
6237	PUBLICATIONS	25 000.00	30 000.00	30 000.00
6238	PUBLICITE PUBLIC RELATIONS PUBLIQUES DIVERS	16 000.00	19 000.00	19 000.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	3 100.00	2 900.00	2 900.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	1 500.00	1 500.00	1 500.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	500.00	600.00	600.00
6256	MISSIONS	800.00	550.00	550.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	800.00	800.00	800.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	2 300.00	2 250.00	2 250.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	54 000.00	51 000.00	51 000.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	13 850.00	13 850.00	13 850.00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6353	IMPOTS INDIRECTS	19 230.00	19 230.00	19 230.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	33 000.00	33 200.00	33 200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	774 710.00	725 065.00	725 065.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	10 971.96	10 445.00	10 445.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	1 859.65	1 775.00	1 775.00
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 567.00	2 023.00	2 023.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	5 578.96	5 295.00	5 295.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	156 549.89	181 125.00	181 125.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	6 723.66	7 075.00	7 075.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	74 860.50	48 270.00	48 270.00
64131	REMUNERATION	313 912.75	256 060.00	256 060.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	111 519.63	115 997.00	115 997.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	67 185.00	66 947.00	66 947.00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	6 735.00	8 332.00	8 332.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	1 800.00	1 800.00	1 800.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	8 746.00	12 531.00	12 531.00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	1 905.00	1 905.00	1 905.00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	2 700.00	2 700.00	2 700.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 500.00	1 500.00	1 500.00
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 500.00	1 285.00	1 285.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		1 660 306.00	1 528 105.00	1 528 105.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	30 000.00	16 000.00	16 000.00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	30 000.00	16 000.00	16 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 690 306.00	1 544 105.00	1 544 105.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	120 320.00	162 550.00	162 550.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	298 500.00	298 500.00	298 500.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	298 500.00	298 500.00	298 500.00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	418 820.00	461 050.00	461 050.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	418 820.00	461 050.00	461 050.00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 109 126.00	2 005 155.00	2 005 155.00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 005 155.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	4 808.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 808.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	295 000.00	298 000.00	298 000.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	290 000.00	292 000.00	292 000.00
70871	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	5 000.00	6 000.00	6 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	55 300.00	48 300.00	48 300.00
74718	PARTICIPATIONS ETAT - AUTRES	13 000.00		
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	30 000.00	36 000.00	36 000.00
7478	PARTICIPATIONS - AUTRES ORGANISMES	12 300.00	12 300.00	12 300.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 737 076.00	1 638 105.00	1 638 105.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	25 000.00	29 000.00	29 000.00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 712 066.00	1 609 095.00	1 609 095.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		2 087 376.00	1 984 405.00	1 984 405.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	1 750.00	1 750.00	1 750.00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	1 750.00	1 750.00	1 750.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 089 126.00	1 986 155.00	1 986 155.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	20 000.00	19 000.00	19 000.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	20 000.00	19 000.00	19 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000.00	19 000.00	19 000.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 109 126.00	2 005 155.00	2 005 155.00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 005 155.00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	18 466.67	10 000.00	10 000.00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	18 466.67	10 000.00	10 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	53 103.69	21 050.00	21 050.00
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	5 123.33		
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	14 795.00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	33 185.36	21 050.00	21 050.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	90 064.99	111 000.00	111 000.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	90 064.99	111 000.00	111 000.00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	161 635.35	142 050.00	142 050.00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	290 000.00	300 000.00	300 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	290 000.00	300 000.00	300 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES	12 438.83		
	Total des dépenses financières	302 438.83	300 000.00	300 000.00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	464 074.18	442 050.00	442 050.00
--	-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	20 000.00	19 000.00	19 000.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	20 000.00	19 000.00	19 000.00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	20 000.00	19 000.00	19 000.00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 000.00	19 000.00	19 000.00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	484 074.18	461 050.00	461 050.00
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
-----------------------------------	---

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	461 050.00
---	---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières			

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES RECETTES REELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	120 320.00	162 550.00	162 550.00
040	OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	298 500.00	298 500.00	298 500.00
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
28128	BREVETS	18 000.00	18 000.00	18 000.00
281318	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	109 000.00	109 000.00	109 000.00
28135	AMORTISSEMENT AUTRES BATIMENTS PUBLICS	130 000.00	130 000.00	130 000.00
28158	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. INST. GENERALES.AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	400.00	400.00	400.00
28183	AMORTISSEMENT D'IMMOB CORP. AUTRES INSTAL TECH	100.00	100.00	100.00
28188	MATERIEL OUTILLAGE INDUSTRIELS	40 000.00	40 000.00	40 000.00
	AMORTISSEMENT IMMOB.CORP.MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE			
	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	40 000.00	40 000.00	40 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		418 820.00	461 050.00	461 050.00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		418 820.00	461 050.00	461 050.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		418 820.00	461 050.00	461 050.00

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	461 050.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montants des tirages en 2019	Montants des remboursements 2019		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5192 Avances de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51931 Lignes de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5194 Billets de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5198 Autres crédits de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
519 Crédits de trésorerie (Total)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maître de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV - ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE											A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES											

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembr anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0.00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 887 225.43									
1641 Emprunts en euros (Total)					3 887 225.43									
16411 MDPHO161212164468501	DEXIA Credit Local	14/12/2000	28/12/2000	01/04/2001	3 811 225.43	F	TAG12M	5.22	5.40	EUR	I	P	O	
16412 9537116175022003	STE GENERALE		28/12/2006	28/12/2007	170 000.00	V		4.05	0.94	EUR	A	P	N	
1642 Emprunts en devises (Total)					0.00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0.00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0.00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0.00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0.00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0.00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0.00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0.00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0.00									
169 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0.00									
1691 Autres emprunts (Total)					0.00									
1692 Bons à moyen terme négociables (Total)					0.00									
1697 Autres dettes (Total)					0.00									
TOTAL GENERAL					3 887 225.43									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour in fine ; X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1, C1 : la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB(01)5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2020 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0.00		439 499.71					299 218.78	13 633.70	0.00	0.00	985.53
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		439 499.71					299 218.78	13 633.70	0.00	0.00	985.53
5013 /MPH016121/2104468301	N	0.00		364 420.69	1.00	C	5.22		289 713.04	13 633.70	0.00	0.00	985.53
5037 / 16175002/003	N	0.00		75 079.02	6.99	V	TAG12M	0.00	9 505.74	0.00	0.00	0.00	0.00
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL		0.00		439 499.71					299 218.78	13 633.70	0.00	0.00	985.53

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cl : la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE											A2.3
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)											

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)													
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux : taux variable simple plafonné (cap) - ou encadré (ceiling) (A)													
TOTAL A													0.00
Barrière simple B													
TOTAL B													0.00
Option d'échange C													
TOTAL C													0.00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D													
TOTAL D													0.00
Multiplicateur jusqu'à 5 E													
TOTAL E													0.00
Autres types de structures F													
TOTAL F													0.00
TOTAL GENERAL													0.00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2020

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produit 17,08 % de l'encours 75 079,02 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	1 produit 82,92 % de l'encours 364 420,69 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notional de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux variable simple (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux complexe (total)(2)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
TOTAL		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)
A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)							0.00	0.00		
Taux variable simple (total)							0.00	0.00		
Taux complexe (total)(2)							0.00	0.00		
TOTAL							0.00	0.00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
		A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME(1)				
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2020 de l'exercice	Dont	
			Annuité à payer au cours de l'exercice	Intérêts(3)
TOTAL				Capital
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>				
<u>Auprès des organismes de droit public</u>				
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>				

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés au 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	A3
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	04-févr-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
Linéaire	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	Catégories de biens amortis	
	a) Immobilisations incorporelles	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	b) Immobilisations corporelles	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
	Coffre fort	30 ans
	Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans
Equipements cuisines et électroménager	5 ans	
Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans	
Agencements et aménagement de terrains	30 ans	
Réseaux d'adductions d'eau	50 ans	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0.00		32 000.00	32 000.00	0.00	32 000.00
Provision pour litige Lancelle		13/10/17	32 000.00	32 000.00	0.00	32 000.00
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0.00		32 000.00	32 000.00	0.00	32 000.00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		319 000.00	319 000.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		300 000.00	300 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	300 000.00	300 000.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		19 000.00	19 000.00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	19 000.00	19 000.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	319 000.00			319 000.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		461 050.00	461 050.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		461 050.00	461 050.00
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES BREVETS	1 000.00	1 000.00
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	18 000.00	18 000.00
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATIMENTS PUBLICS	109 000.00	109 000.00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. INST. GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	130 000.00	130 000.00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOB CORP. AUTRES INSTAL TECH MATERIEL OUTILLAGE INDUSTRIELS	400.00	400.00
28183	AMORTISSEMENT IMMOB.CORP.MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	100.00	100.00
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	40 000.00	40 000.00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	162 550.00	162 550.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	461 050.00				461 050.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	319 000.00
Ressources propres disponibles (IV)	461 050.00
Solde (V = IV-II)(6)	+142 050.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

**BUDGET ANNEXE HOTEL D'ACTIVITES ARTISANALES DU POTAGER DU DAUPHIN
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON**

Numéro SIRET : 21920048200475

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET 05 : HOTEL D'ACTIVITES ARTISANALES DU POTAGER DU DAUPHIN

ANNEE 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	180 050.00	180 050.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		180 050.00	180 050.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	141 700.00	141 700.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		141 700.00	141 700.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	321 750.00	321 750.00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	34 190.00		38 240.00	38 240.00	38 240.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 170.00		10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	47 360.00		38 250.00	38 250.00	38 250.00
66	CHARGES FINANCIERES	100.00		100.00	100.00	100.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	47 460.00		38 350.00	38 350.00	38 350.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	10 960.00		12 700.00	12 700.00	12 700.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	129 000.00		129 000.00	129 000.00	129 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	139 960.00		141 700.00	141 700.00	141 700.00
	TOTAL	187 420.00		180 050.00	180 050.00	180 050.00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		180 050.00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	180 050.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	17 200.00		8 350.00	8 350.00	8 350.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	48 085.83		58 800.00	58 800.00	58 800.00
	Total des recettes de gestion courante	65 285.83		67 150.00	67 150.00	67 150.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	65 285.83		67 150.00	67 150.00	67 150.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	112 900.00		112 900.00	112 900.00	112 900.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	112 900.00		112 900.00	112 900.00	112 900.00
	TOTAL	178 185.83		180 050.00	180 050.00	180 050.00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		180 050.00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	180 050.00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	28 800.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	45 360.00		11 800.00	11 800.00	11 800.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	45 360.00		11 800.00	11 800.00	11 800.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	16 200.00		17 000.00	17 000.00	17 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES	4 875.19				
	Total des dépenses financières	21 075.19		17 000.00	17 000.00	17 000.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	66 435.19		28 800.00	28 800.00	28 800.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	112 900.00		112 900.00	112 900.00	112 900.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	112 900.00		112 900.00	112 900.00	112 900.00
	TOTAL	179 335.19		141 700.00	141 700.00	141 700.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	141 700.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	10 960.00		12 700.00	12 700.00	12 700.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	129 000.00		129 000.00	129 000.00	129 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	139 960.00		141 700.00	141 700.00	141 700.00
	TOTAL	139 960.00		141 700.00	141 700.00	141 700.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	141 700.00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	28 800.00
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	38 240.00		38 240.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	100.00		100.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		129 000.00	129 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 700.00	12 700.00
Dépenses de fonctionnement - Total		38 350.00	141 700.00	180 050.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 180 050.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		112 900.00	
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	17 000.00		17 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	11 800.00		11 800.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		28 800.00	112 900.00	141 700.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 141 700.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	8 350.00		8 350.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	58 800.00		58 800.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		112 900.00	112 900.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		67 150.00	112 900.00	180 050.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	180 050.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		129 000.00	129 000.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 700.00	12 700.00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total			141 700.00	141 700.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	141 700.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	34 190.00	38 240.00	38 240.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	800.00	800.00	800.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	10 000.00	12 050.00	12 050.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	400.00	400.00	400.00
615221	ENTRETIEN REPARATION BATIMENTS PUBLICS	9 500.00	9 500.00	9 500.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	1 350.00	1 350.00	1 350.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	15.00	15.00	15.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	7 000.00	9 000.00	9 000.00
63512	TAXES FONCIERES	5 125.00	5 125.00	5 125.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 170.00	10.00	10.00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	13 160.00		
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		47 360.00	38 250.00	38 250.00
66	CHARGES FINANCIERES(b)	100.00	100.00	100.00
66111	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE	100.00	100.00	100.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		47 460.00	38 350.00	38 350.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 960.00	12 700.00	12 700.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	129 000.00	129 000.00	129 000.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	129 000.00	129 000.00	129 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		139 960.00	141 700.00	141 700.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		139 960.00	141 700.00	141 700.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	187 420.00	180 050.00	180 050.00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	180 050.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	17 200.00	8 350.00	8 350.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	17 200.00	8 350.00	8 350.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	48 085.83	58 800.00	58 800.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	44 160.00	41 000.00	41 000.00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	3 925.83	17 800.00	17 800.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		65 285.83	67 150.00	67 150.00
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		65 285.83	67 150.00	67 150.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	112 900.00	112 900.00	112 900.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	112 900.00	112 900.00	112 900.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		112 900.00	112 900.00	112 900.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	178 185.83	180 050.00	180 050.00
---	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	180 050.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	45 360.00	11 800.00	11 800.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	45 360.00	11 800.00	11 800.00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	45 360.00	11 800.00	11 800.00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	16 200.00	17 000.00	17 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	16 200.00	17 000.00	17 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES	4 875.19		
	Total des dépenses financières	21 075.19	17 000.00	17 000.00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES		66 435.19	28 800.00	28 800.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	112 900.00	112 900.00	112 900.00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>112 900.00</i>	<i>112 900.00</i>	<i>112 900.00</i>
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	30 490.00	30 490.00	30 490.00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	30 490.00	30 490.00	30 490.00
139151	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - GFP DE RATTACHEMENT	51 920.00	51 920.00	51 920.00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	112 900.00	112 900.00	112 900.00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	179 335.19	141 700.00	141 700.00
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
141 700.00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement				

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 960.00	12 700.00	12 700.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	129 000.00	129 000.00	129 000.00
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATS PUBLICS	129 000.00	129 000.00	129 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		139 960.00	141 700.00	141 700.00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		139 960.00	141 700.00	141 700.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		139 960.00	141 700.00	141 700.00
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			141 700.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montants des tirages en 2019	Montants des remboursements 2019		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5194 Avances du Trésor		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5192 Avances de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51931 Lignes de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5194 Billets de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5198 Autres crédits de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
519 Crédits de trésorerie (Total)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indox (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé ON	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0.00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				300 000.00									
1641 Emprunts en euros (Total)				300 000.00									
5042.7.16175/002/001		28/12/2006	28/12/2007	300 000.00	V	JAG12M	4.05	0.94	EUR	A	P	N	
1643 Emprunts en devises (Total)				0.00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(8)				0.00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0.00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0.00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)				0.00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)				0.00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)				0.00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)				0.00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)				0.00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)				0.00									
1681 Autres emprunts (Total)				0.00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)				0.00									
1687 Autres dettes (Total)				0.00									
TOTAL GENERAL				300 000.00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCBI0715077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020 (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/2020 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0.00		0.00					0.00		0.00	0.00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0.00		132 492.42				16 774.83	0.00		0.00	0.00
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		132 492.42				16 774.83	0.00		0.00	0.00
5042 / 16750/02/001	N			132 492.42	6.99	V	TAG12M	0.00	0.00		0.00	0.00
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00				0.00	0.00		0.00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de liage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		0.00				0.00	0.00		0.00	0.00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0.00		0.00				0.00	0.00		0.00	0.00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0.00		0.00				0.00	0.00		0.00	0.00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0.00		0.00				0.00	0.00		0.00	0.00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0.00		0.00				0.00	0.00		0.00	0.00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		0.00				0.00	0.00		0.00	0.00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0.00		0.00				0.00	0.00		0.00	0.00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00				0.00	0.00		0.00	0.00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0.00		0.00				0.00	0.00		0.00	0.00
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		0.00				0.00	0.00		0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00				0.00	0.00		0.00	0.00
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00				0.00	0.00		0.00	0.00
TOTAL GENERAL		0.00		132 492.42				16 774.83	0.00		0.00	0.00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.3
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)		

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<u>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou</u>														
<u>général (numéro) (A)</u>														0.00
<u>TOTAL A</u>														0.00
<u>Barrière simple B</u>														0.00
<u>TOTAL B</u>														0.00
<u>Option d'échange C</u>														0.00
<u>TOTAL C</u>														0.00
<u>Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé</u>														0.00
<u>D</u>														0.00
<u>TOTAL D</u>														0.00
<u>Multiplieur jusqu'à 5 E</u>														0.00
<u>TOTAL E</u>														0.00
<u>Autres types de structures F</u>														0.00
<u>TOTAL F</u>														0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>														0.00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la clientèle de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2020

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 et des intérêts éventuels à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produit	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	132.492.42 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture					Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (charge ou taux)	Nominal de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux variable simple (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux complexe (total)(2)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
TOTAL		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Effet de l'instrument de couverture																
		Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)								
		Index (5)		Niveau de taux (6)		Index		Niveau de taux		Produits c/768		Charges c/668		Avant opération de couverture		Après opération de couverture		
Taux fixe (total)																		
Taux variable simple (total)																		
Taux complexe (total)(2)																		
TOTAL																		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
		A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME(1)					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2020 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts(3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					

(1) Il s'agit des cas où un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés au 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	A3
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	04-févr-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
Linéaire	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	Catégories de biens amortis	
	a) Immobilisations incorporelles	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	b) Immobilisations corporelles	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
Coffre fort	30 ans	
Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans	
Equipements cuisines et électroménager	5 ans	
Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans	
Agencements et aménagement de terrains	30 ans	
Réseaux d'adductions d'eau	50 ans	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		129 900.00	129 900.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		17 000.00	17 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	17 000.00	17 000.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		112 900.00	112 900.00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	30 490.00	30 490.00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	30 490.00	30 490.00
139151	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - GFP DE RATTACHEMENT	51 920.00	51 920.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	129 900.00			129 900.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		141 700.00	141 700.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		141 700.00	141 700.00
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATS PUBLICS	129 000.00	129 000.00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	12 700.00	12 700.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	141 700.00				141 700.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	129 900.00
Ressources propres disponibles (IV)	141 700.00
Solde (V = IV-II)(6)	+11 800.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE RODIN-ARNAUDET

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON

Numéro SIRET : 21920048200509

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET 06 : ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE RODIN-ARNAUDET

ANNEE 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	278 720.00	278 720.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		278 720.00	278 720.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 000.00	6 000.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 000.00	6 000.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	284 720.00	284 720.00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	285 100.00		270 220.00	270 220.00	270 220.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 100.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	287 200.00		272 220.00	272 220.00	272 220.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 397.35		500.00	500.00	500.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	17 406.08				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	318 003.43		272 720.00	272 720.00	272 720.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)			6 000.00	6 000.00	6 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			6 000.00	6 000.00	6 000.00
	TOTAL	318 003.43		278 720.00	278 720.00	278 720.00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	278 720.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	480.00		480.00	480.00	480.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	212 720.00		278 240.00	278 240.00	278 240.00
	Total des recettes de gestion courante	213 200.00		278 720.00	278 720.00	278 720.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	213 200.00		278 720.00	278 720.00	278 720.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	213 200.00		278 720.00	278 720.00	278 720.00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	278 720.00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	6 000.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-----------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	70 000.00				
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	120 000.00		6 000.00	6 000.00	6 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	190 000.00		6 000.00	6 000.00	6 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES	9 482.58				
	Total des dépenses financières	9 482.58				
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	199 482.58		6 000.00	6 000.00	6 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	199 482.58		6 000.00	6 000.00	6 000.00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	190 000.00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	190 000.00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	190 000.00				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)			6 000.00	6 000.00	6 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			6 000.00	6 000.00	6 000.00
	TOTAL	190 000.00		6 000.00	6 000.00	6 000.00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 000.00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	6 000.00
---	-----------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	270 220.00		270 220.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 000.00		2 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00		500.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 000.00	6 000.00
Dépenses de fonctionnement - Total		272 720.00	6 000.00	278 720.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 278 720.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	6 000.00		6 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPART. S/PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		6 000.00		6 000.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 6 000.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	480.00		480.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	278 240.00		278 240.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		278 720.00		278 720.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 278 720.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 000.00	6 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total			6 000.00	6 000.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 6 000.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	285 100.00	270 220.00	270 220.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	6 000.00	4 000.00	4 000.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	27 000.00	17 520.00	17 520.00
60621	COMBUSTIBLES	24 000.00	27 600.00	27 600.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	23 000.00	23 000.00	23 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	140 000.00	140 000.00	140 000.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	2 500.00	2 500.00	2 500.00
615221	ENTRETIEN REPARATION BATIMENTS PUBLICS	4 000.00	6 000.00	6 000.00
6226	HONORAIRES	4 000.00	10 000.00	10 000.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	14 000.00		
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	6 600.00	6 600.00	6 600.00
63512	TAXES FONCIERES	34 000.00	33 000.00	33 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 100.00	2 000.00	2 000.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	2 100.00	2 000.00	2 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		287 200.00	272 220.00	272 220.00
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	13 397.35	500.00	500.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	7 000.00	500.00	500.00
6748	AUTRES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	6 397.35		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)	17 406.08		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		318 003.43	272 720.00	272 720.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 000.00	6 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			6 000.00	6 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			6 000.00	6 000.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		318 003.43	278 720.00	278 720.00
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
278 720.00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	480.00	480.00	480.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	480.00	480.00	480.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	212 720.00	278 240.00	278 240.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	130 000.00	148 000.00	148 000.00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	82 720.00	130 240.00	130 240.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		213 200.00	278 720.00	278 720.00
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		213 200.00	278 720.00	278 720.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	213 200.00	278 720.00	278 720.00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	278 720.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	70 000.00		
2031	FRAIS D'ETUDES	70 000.00		
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	120 000.00	6 000.00	6 000.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	120 000.00	6 000.00	6 000.00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
Total des dépenses d'équipement		190 000.00	6 000.00	6 000.00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES	9 482.58		
Total des dépenses financières		9 482.58		

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	199 482.58	6 000.00	6 000.00
-----------------------------------	-------------------	-----------------	-----------------

040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	199 482.58	6 000.00	6 000.00
--	-------------------	-----------------	-----------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 6 000.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	190 000.00		
13241	SUB EQUIP NON TRANSFERABLE COMMUNES	190 000.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		190 000.00		

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		190 000.00		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 000.00	6 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			6 000.00	6 000.00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			6 000.00	6 000.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		190 000.00	6 000.00	6 000.00
---	--	-------------------	-----------------	-----------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		6 000.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	A3
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	04-févr-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
Linéaire	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	<u>Catégories de biens amortis</u>	
	a) Immobilisations incorporelles	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	b) Immobilisations corporelles	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
Coffre fort	30 ans	
Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans	
Equipements cuisines et électroménager	5 ans	
Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans	
Agencements et aménagement de terrains	30 ans	
Réseaux d'adductions d'eau	50 ans	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)	0.00		210 000.00	210 000.00	0.00	210 000.00
Créances douteuses ((rappel sur loyer d'un occupant en règlement judiciaire)	0.00	20/10/16	80 000.00	80 000.00	0.00	80 000.00
Créances douteuses ((rappel sur loyer d'un occupant en règlement judiciaire)	0.00	15/10/15	50 000.00	50 000.00	0.00	50 000.00
Créances douteuses ((rappel sur loyer d'un occupant en règlement judiciaire)	0.00	03/12/15	80 000.00	80 000.00	0.00	80 000.00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0.00		210 000.00	210 000.00	0.00	210 000.00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 000.00	6 000.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 000.00	6 000.00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	6 000.00	6 000.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 000.00				6 000.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	6 000.00
Solde (V = IV-II)(6)	+6 000.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE MEUDON

Numéro SIRET : 21920048200517

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET 07 : EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT

ANNEE 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	407 720.00	407 720.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		407 720.00	407 720.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	407 720.00	407 720.00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	362 757.00		308 330.00	308 330.00	308 330.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	111 333.00		99 380.00	99 380.00	99 380.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	103 302.80		10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	577 392.80		407 720.00	407 720.00	407 720.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	46 815.63				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	624 208.43		407 720.00	407 720.00	407 720.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	624 208.43		407 720.00	407 720.00	407 720.00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	407 720.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	158 100.00		158 500.00	158 500.00	158 500.00
73	IMPOTS ET TAXES	246 000.00		249 220.00	249 220.00	249 220.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	404 100.00		407 720.00	407 720.00	407 720.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	404 100.00		407 720.00	407 720.00	407 720.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	404 100.00		407 720.00	407 720.00	407 720.00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	407 720.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)		Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	--	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	308 330.00		308 330.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	99 380.00		99 380.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		407 720.00		407 720.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	407 720.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total				+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	158 500.00		158 500.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	249 220.00		249 220.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		407 720.00		407 720.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	407 720.00
--	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total				

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
---	---

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	362 757.00	308 330.00	308 330.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	14 797.00	8 875.00	8 875.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	14 500.00	4 500.00	4 500.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 050.00	2 050.00	2 050.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	139 690.00	111 645.00	111 645.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	2 900.00	2 900.00	2 900.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	500.00	340.00	340.00
6228	DIVERS	55 000.00	45 000.00	45 000.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 000.00	700.00	700.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 420.00	1 420.00	1 420.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	104 800.00	104 800.00	104 800.00
63512	TAXES FONCIERES	26 100.00	26 100.00	26 100.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	111 333.00	99 380.00	99 380.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	43 000.00	43 000.00	43 000.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	945.00	735.00	735.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	160.00	125.00	125.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	480.00	405.00	405.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	30 703.00	27 990.00	27 990.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	2 272.00	3 375.00	3 375.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	17 785.00	11 175.00	11 175.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	4 940.00	3 845.00	3 845.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	10 248.00	7 985.00	7 985.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	350.00	350.00	350.00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	250.00	250.00	250.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	200.00	100.00	100.00
6488	AUTRES CHARGES		45.00	45.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	103 302.80	10.00	10.00
6522	REVERSEMENT DE L'EXCEDENT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	103 292.80		
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		577 392.80	407 720.00	407 720.00
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)	46 815.63		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		624 208.43	407 720.00	407 720.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION				
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	624 208.43	407 720.00	407 720.00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)		
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		407 720.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	158 100.00	158 500.00	158 500.00
70613	ABONNEMENT OU REDEVANCE POUR ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	77 000.00	77 000.00	77 000.00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	77 100.00	77 500.00	77 500.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	246 000.00	249 220.00	249 220.00
7336	DROITS DE PLACE	246 000.00	249 220.00	249 220.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)	404 100.00	407 720.00	407 720.00
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	404 100.00	407 720.00	407 720.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	404 100.00	407 720.00	407 720.00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
---	-----------------------------------	--

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	--	--

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	407 720.00
---	--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement			

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			
--	--	--	--

+
RESTES A REALISER N-1 (11)
+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement				

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)				
---	--	--	--	--

			+
RESTES A REALISER N-1 (10)			
			+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
			=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	
Solde (V = IV-II)(6)	

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D1

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
VOTES :
 Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : . . / . . / . . .

Présenté par (1) ,
 A le,

Délibéré par l'assemblée (2), réuni en session
 A le,

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant :